

L'ACTION NATIONALE

VOLUME LVII, Numéro 7

Mars 1968

75 cents

POUR QUE LE CANADA S'ÉCROULE ?
LE CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION
INCORPORATION DE NOS
CARACTÉRISTIQUES
L'ÉCOLE MULTICONFESSIONNELLE
CANADA, NATION INTERNATIONALE

Gaston de Guise

François Hertel

André Bertrand

Clotilde Rainville

Léo Roy

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| ÉDITORIAL : Pour que le Canada s'écroule ? | 501 |
| Edmond CINQ-MARS : L'année noire du Conseil supérieur de l'Éducation | 513 |
| Odina BOUTET : L'incorporation de nos caractéristiques | 527 |
| Jean GENEST : A propos de l'école multiconfessionnelle | 535 |
| Roy MATTHEWS : Le Canada, nation internationale | 546 |
| Gaston de GUISE : Poèmes | 569 |
| François HERTEL : Cinq petites éléphantés | 577 |
| André BERTRAND : Le cinéma d'objectif | 582 |
| Clotilde RAINVILLE : Apoutiapiac | 588 |
| Léo ROY : Quelques aspects de l'Inde musicale | 600 |
| CERCLES D'ÉTUDES : Le coopératisme | 607 |

LA FAMILIALE

Coopérative de Consommation

**a fermé ses portes rue Saint-Hubert
pour se construire dans le Domaine Saint-Sulpice**

L'ACTION NATIONALE

VOLUME LVII, Numéro 7

MONTRÉAL

Mars 1968

Éditorial

POUR QUE LE CANADA S'ÉCROULE?

L'année 1968 sera ponctuée d'événements importants qui apporteront ou n'apporteront pas — selon les hommes en place — une réponse partielle aux grands problèmes du Québec. Le cours suivi par le Québec est maintenant irréversible: il a goûté à la liberté et ses jeunes n'en veulent pas moins mais davantage. On pourra bloquer les aspirations d'une nation en marche mais ce ne sera jamais maintenant qu'en imposant des refoulements et des solutions hypocrites qui crèveront par explosions dangereuses. Marcher par à-coups ou en harmonie avec nos besoins, voilà le grand dilemme de 1968.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

Lorsque paraîtra cet éditorial la conférence fédérale-provinciale aura eu lieu. Nous savons déjà par les personnalités en cause quels en seront les résultats. D'abord les provinces anglo-saxonnes accepteront de reconnaître le français comme langue officielle du Canada à l'égal de l'anglais. Elles permettront aux minorités canadiennes-françaises d'avoir des écoles françaises pu-

bliques et gratuites ou indépendantes et subventionnées. Ainsi sera effacé un des plus graves motifs de rancœur des Canadiens français vis-à-vis des Anglo-Canadiens qu'ils accusaient avec beaucoup de vérité de pratiquer le génocide du français là où ils sont majoritaires depuis parfois plus de cinquante ans de Confédération.

Faut-il signaler qu'un tel redressement des torts, causés par le chauvinisme, l'intolérance et même par le racisme anglo-saxon, aura été un triomphe obtenu par le Québec. Ce ne sont pas les minorités qui, laissées à elles seules, auraient pu obtenir un tel résultat. Ce résultat est dû d'abord et avant tout au Québec et à ces quelques grands Anglo-Canadiens qui ont compris sur le tard que le Canada pouvait craquer s'ils ne consentaient pas à corriger cinquante années d'abus. Pour eux il n'y a pas d'humiliation à redresser leur politique solidement affirmée pendant cinquante ans mais seulement un geste pragmatique envers le Canada français, un geste aussi teinté d'une certaine crainte de voir le Canada voler en morceaux.

Le Québec a donc obtenu une victoire pour le Canada français. Nos minorités devraient le reconnaître. Mais faut-il le dire, là n'est plus le problème essentiel pour le Québec. La conférence fédérale-provinciale du 5 février aura dû montrer autre chose: elle aura montré que M. Daniel Johnson, comme chef politique du Canada français, peut accélérer une nouvelle prise de conscience de ce qu'est le Canada réel chez les autorités politiques anglo-canadiennes, mais elle aura aussi révélé que M. Daniel Johnson, comme premier ministre du Québec, n'a pas encore gagné la partie en ces deux points essentiels: faire admettre les réformes constitutionnelles et le nouveau partage fiscal nécessaire pour que le Québec puisse atteindre sa pleine stature d'Etat. M. Johnson est chargé de diriger les destinées de la nation canadienne-française dont plus de 80% des

membres se trouvent dans les frontières du Québec. Le Québec demande à s'épanouir. Seuls les prisonniers ne le peuvent pas, ceux à qui on refuse les libertés nécessaires.

Il y a donc deux aspects à la position de M. Johnson et même deux voix. Il coopère avec les Anglo-Canadiens en tout ce qui peut améliorer la situation du Canada français. Puis il lui faut affirmer, faire reconnaître le fait du Québec comme patrie essentielle de la nation canadienne-française, patrie qui doit exercer sur ces sujets toutes les prérogatives et les souverainetés nécessaires à l'accomplissement de son être propre.

Qu'il soit conciliant en ce qui regarde le premier tableau, de la voix et du geste: nous l'acceptons. Mais tant qu'au deuxième tableau, en tant que premier ministre de l'Etat du Québec, sa force ne lui viendra pas de la négociation, du compromis, mais de sa fermeté et de la claire vision de son rôle. Sa force ne tiendra pas à son magnétisme personnel, ni à l'habileté de son discours mais surtout de la vaste opinion du Québec qui le soutiendra. Même rendu à Ottawa, même dans ses négociations avec les Anglo-Canadiens, le plus important pour tout chef d'Etat du Québec ce sera toujours de se baser sur la grande majorité de la population du Québec.

Or cette large majorité du Québec n'accepte pas les prises de position arrogantes, cassantes, d'un Pierre-Elliott Trudeau, ministre fédéral de la Justice. Lui aussi va vouloir jouer sur deux terrains à la fois. Il tâchera d'obtenir une large reconnaissance de la langue française à travers le Canada mais seulement comme moyen de faire taire le Québec et de lui refuser ses demandes. Il espère qu'en donnant des armes à tous les modérés québécois qui ne voient le Canada que d'un œil, il divisera les forces sur lesquelles un chef d'Etat du Qué-

bec doit normalement s'appuyer. Son but est de diviser la population et d'empêcher un fédéralisme qui s'accommoderait d'un Québec fort. Son jeu est de tout centrer à Ottawa et de maintenir un Québec faible.

UNE RÉVOLUTION POUR RIEN ?

A l'heure actuelle M. Pierre-Elliott Trudeau représente le frein le plus passionné et le plus chauvin qui soit à l'évolution normale du Québec. Son volume sur les problèmes constitutionnels — et qui a fait se rengorger d'aise toute la presse anglo-saxonne — n'est plus qu'une réédition, avec un peu plus d'érudition, des thèses du Rapport Rowell-Sirois publié par Ottawa en mai 1940. Il admet bien l'autonomie provinciale mais une autonomie irrationnelle parce qu'il la conçoit figée dans le statut où l'ont fixée les manœuvres centenaires des centralisations administratives et fiscales d'Ottawa. Pour lui l'autonomie provinciale devient le corset de fer dont devrait se satisfaire le Québec. Logiquement les pouvoirs de détermination qu'il accorde au gouvernement central sont tels qu'ils devraient maintenir le Québec comme un gros gouvernement municipal dont toutes les lois ou règlements seraient dépendants des lois fédérales et leur extension précisée par le gouvernement d'Ottawa.

Non seulement il s'oppose à toutes les réformes constitutionnelles qui favoriseraient le Québec mais il clame à tous les cieux qu'il ne faut pas reconnaître les Canadiens français comme une nation.

Par là, il conquiert l'élément anglo-saxon du Canada mais par là aussi il perd irrémédiablement toute possibilité de jamais s'imposer dans le Québec. Nombreux sont ceux qui croient qu'à s'opposer à un fait et à une reconnaissance légale aussi fondamentale que celle-

là, M. Trudeau est un traître à sa nation. Accusation qui, selon lui — ne repose que sur des mots sans signification valable. Lui, il est immergé dans les plus hautes questions des droits de l'homme et il applique ces droits en légalisant l'avortement !

Il sera davantage sensible à cette comparaison qui s'impose entre lui et M. John Diefenbaker: tous les deux sont aussi fanatiques du slogan « one country, one nation ». Toute l'érudition prise dans les livres ne sert de rien et tout le sens politique se révèle inutile si ces hommes ne savent pas reconnaître un fait aussi basique: le Québec est la patrie d'une nation. La France peut avoir plusieurs millions de Français dans la diaspora mais la France reste la patrie de la nation française. Ainsi du Québec, lieu d'origine, milieu de croissance et centre de créativité de la nation française en Amérique.

La notion de nation canadienne-française centrée au Québec n'est pas une notion vide. Elle sera sous-jacente à tous les débats de la réunion fédérale-provinciale du 5 février et elle affleurerà partout à la prochaine convention des libéraux d'Ottawa quand, au mois d'avril, ils devront choisir un successeur à M. Lester Pearson, démissionnaire. Lorsque le parti conservateur fédéral a fait sa convention, c'est le problème de la nation canadienne-française et de sa reconnaissance officielle comme principe de base à toute retouche constitutionnelle qui a dominé les débats. M. Stanfield l'a compris. Entre lui et M. Diefenbaker, à ce point de vue, le parti conservateur a sauté un siècle. Les libéraux devront le comprendre ou le Québec les maintiendra comme parti de l'opposition pendant longtemps !

C'est à partir du fait de notre nation que nous n'acceptons pas les limites que veulent nous imposer les Anglo-Canadiens, que nous n'acceptons plus la Confédération telle qu'elle est faite, parce que les interpréta-

tions restrictives que la Cour Suprême ou les juristes en ont faites, ne nous permettent pas d'atteindre la stature nationale et internationale nécessaire.

RESTRICTIONS ANACHRONIQUES

Beaucoup d'exemples pourraient être apportés. En ce qui regarde la culture, nous prétendons être de ceux qui savent le mieux ce qui nous convient et ce qui nous est nécessaire. Nous ne voulons pas avoir à passer par les fonctionnaires et les proconsuls anglicisateurs et centralisateurs du gouvernement fédéral. Nous avons besoin d'établir un va-et-vient et des accords réguliers entre la France, le Québec et les divers pays de la francophonie. C'est à nous de surveiller nos intérêts et de choisir nos délégués. Si c'était Ottawa, trop d'intellectuels canadiens-français tourneraient les yeux vers Ottawa et se feraient plutôt les agents du bilinguisme plutôt que celui du français. Sans compter que l'État du Québec serait en perte de prestige vis-à-vis ses propres sujets dont il est chargé de surveiller les intérêts et l'influence.

Encore au point de vue culturel les découvertes scientifiques peuvent nous mettre devant des faits accomplis extrêmement sérieux. Ce n'est pas d'hier que la France spéculait sur les conséquences de son retard scientifique dans le domaine spatial. Si la France n'avait pas fait l'effort nécessaire pour se donner les savants et les satellites nécessaires, toute la télévision de demain aurait été transmise autour de la terre entière, en anglais seulement. Déjà certains penseurs affirmaient que si la France ne mettait pas en orbite, et bientôt, des satellites capables de retransmettre les programmes de télévision, toute l'Afrique française serait anglicisée à brève échéance.

Dans la province de Québec, le service français de Radio-Canada et le poste 10 auraient connu une dizaine de concurrents de langue anglaise ou plutôt de langue américaine.

Il convient donc que le ministre des Affaires culturelles du Québec s'entende directement avec la France sur la possibilité d'utiliser la télévision française retransmise par satellite. Cela voulait dire que le gouvernement fédéral aurait perdu sa mainmise sur la radiodiffusion et la télévision. Son rôle aurait été réduit à peu de chose. Or il tient à ce rôle centralisateur en ce domaine parce que par là il contrôle l'information et la propagande. Nous avons déjà vu Radio-Canada favoriser la conscription. Nous le voyons encore aujourd'hui favoriser le plus abject fédéralisme. Et l'irrégion gouailleuse. Quoiqu'il s'en défende. C'est pourquoi il envoya M. Jean-Luc Pépin pour récupérer l'exclusivité des ententes et les détourner à son profit. Quel instrument des Anglo-Saxons, maîtres à Ottawa, il fait ! Et quel sabotage des efforts de sa nation représentée par l'État du Québec ! Seuls les Anglo-Canadiens se réjouissent de ce rôle mesquin qui lui a été confié.

Nous voyons comment le fait d'être reconnu factuellement et constitutionnellement comme une nation peut entraîner des interprétations plus ou moins larges de nos pouvoirs et de nos relations internationales. Nos intérêts actuels et futurs peuvent être bloqués, bien ou mal servis, détournés ou sabotés. Nul n'est bien servi que par soi-même : c'est vrai des nations comme des individus.

M. Daniel Johnson a donc une politique très positive à suivre. Il est actuellement le chef de l'État du Québec. Cet État est le seul État où la nation canadienne-française est en majorité dans toute l'Amérique. Comme son porte-voix, M. Johnson ne peut beaucoup plier. Il peut se retirer mais il ne peut vaciller ou com-

promettre l'avenir par des concessions qui se révéleraient malencontreuses. C'est triste à dire mais il n'aura probablement à se défier que des traquenards et des fausses représentations que lui poseront les députés et ministres canadiens-français qui ont attaché leur fortune au service des intérêts et des points de vue de la majorité anglo-canadienne. M. Johnson ne peut se laisser fasciner par le pragmatisme des uns, les promesses creuses des autres: il représente les meilleurs intérêts de la nation canadienne-française.

ÉLECTIONS PROBABLES

Il est même possible que 1968 connaisse une élection provinciale. C'est alors que M. Johnson devra rencontrer toute la nation canadienne-française du Québec. Les agissements des politiciens canadiens-français du fédéral sont si repoussants, jusqu'à être, à l'heure actuelle, les grands adversaires du Québec, qu'une élection provinciale se fera facilement en tenant compte de leurs méfaits. Et si, par hasard, on avait élu Pierre-Elliott Trudeau successeur de M. Pearson à la tête du parti libéral fédéral, M. Johnson, pourvu qu'il ait rempli son mandat à la satisfaction de notre nation, pourrait connaître un triomphe sans précédent. Les tireurs de ficelle qui, au fédéral, voudraient voir réussir la candidature de M. Pierre-Elliott Trudeau, n'auront obtenu que l'immolation du parti libéral. C'est du moins l'avis de tous les observateurs sérieux.

Si, élu comme successeur de M. Pearson, M. P.-E. Trudeau avait à mener la lutte contre les réformes constitutionnelles envisagées par le Québec, alors ce n'est pas un groupe ou une chapelle mais bien toute la nation canadienne-française du Québec qui connaîtrait la tentation de voir le Canada s'écrouler en morceaux et de voir le Québec sortir indépendant et complètement

libre. Actuellement le Québec ne demande, à l'intérieur du fédéralisme, qu'un meilleur partage des souverainetés concernant une vingtaine de points absolument essentiels à l'épanouissement d'une nation qui a conquis sa majorité. Le dilemme est là: ou assez de souverainetés pour être nous-mêmes ou l'indépendance. Avec M. Pierre-Elliott Trudeau et son idéologie le dilemme n'existera plus: l'indépendance sera devenue une nécessité pour tous ! Pourquoi s'acharne-t-il à tourner le Canada français contre le Québec, à jouer la carte des minorités contre le progrès du Québec ?

Donnez la lune aux Canadiens français de Mailardville, d'Edmonton ou de Saint-Boniface et les Anglo-Canadiens savent bien qu'ils ont arrêté une iniquité mais qu'à peu près rien n'est changé: ils gardent partout la suprématie et leur domination dans tous les postes essentiels demeure intacte. Là est le calcul cynique ou quasiment machiavélique — selon les esprits — de la députation fédérale canadienne-française soumise aux intérêts anglo-canadiens. Seul le premier ministre du Québec, appuyé par toute la population canadienne-française du Québec peut déjouer ces calculs. Lui seul peut, en restant fidèle aux demandes rationnelles de sa nation, empêcher le Canada de s'écrouler.

SURPRISE

Chers lecteurs,

Vous recevrez votre ACTION NATIONALE de mars avant le numéro de février. Pourquoi ? Le numéro de février est un volume de plus de 500 pages entièrement consacré aux Journées des Etats Généraux (novembre 1967).

Ce volume imposant sera lancé simultanément à Québec et à Montréal, le 11 mars 1968.

De plus, nous préparons pour juin un numéro spécial de 300 pages consacré au chanoine Groulx. Retenez des exemplaires.

DELEND A EST CARTHAGO !

En français actuel cela veut dire: il faut en finir avec Pierre-Elliott Trudeau ! Il représente une thèse fédéraliste qui accorde tellement d'importance à Ottawa comme source de toutes les déterminations et de toutes les politiques essentielles qu'il devient l'ennemi numéro un de toute autodétermination plus grande ou de toute autonomie plus réelle pour la province de Québec. Alors le Québec ne doit avoir d'autre réponse que: delenda est Carthago !

Avez-vous remarqué comme la propagande sortie d'Ottawa et que nous retrouvons, même dans nos journaux canadiens-français, essaie de minimiser et même de ridiculiser notre ministre des Affaires culturelles M. Jean-Noël Tremblay et de sublimer les extraordinaires talents, les subtilités profondes, l'universitaire nouveau style que serait le ministre fédéral de la Justice M. Pierre-Elliott Trudeau ? Propagande et bourrage de crâne ! L'un est entièrement donné aux intérêts du Québec et, par là, aux intérêts du Canada français, tandis que l'autre est entièrement donné aux intérêts du Canada et par là à des concessions au compte-gouttes envers le Canada français des dix provinces dominées par l'élément anglo-saxon.

On dit même que Pierre Berton n'a que de l'enthousiasme pour les idées de P.-E. Trudeau. Ce qui prouve une fois de plus qu'une grande majorité des Anglo-Canadiens est incapable d'apprécier ce qui fait la réelle valeur d'une personne mais seulement ce qui fait la réelle valeur d'un instrument. Voilà pourquoi il faut répéter en bon français: delenda est Carthago ! Les Anglo-Canadiens espèrent qu'il est la clôture qui arrêtera l'élan du Québec et que cette clôture est de béton. A tous de leur apprendre que nous ne sommes pas dupes des propagandes artificielles et des murailles verbales.

L'ANNÉE NOIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

par Edmond Clac-Macx

L'année 1967 aura été une année où le Conseil supérieur de l'Éducation s'est mis en évidence. Jusqu'à septembre 1967, la population pouvait constater ses décisions sur l'unité d'un tel corps représenté comparativement au Conseil de l'Éducation.

La réalité a été tout autre. Les membres, pour la plus part, ont été nommés par l'ancien ministre de l'Éducation, M. Gérin-Lajoie, pour leur remarquable capacité d'accepter les politiques du ministère et de s'adapter aux exigences des technocrates, en particulier à celles de M. Arthur Tremblay, sous-ministre du ministère de l'Éducation.

L'Union nationale a gagné ses élections, prenant toute la population par surprise. Mais les membres du Conseil supérieur de l'Éducation n'ont pas accepté le programme du parti de l'Union nationale en ce qui concerne l'éducation. Ils ont préféré rester fidèles, ainsi qu'aux directives de l'ancien ministre, au même aux technocrates qui demeurent.

C'était à prévoir. Pourquoi ? Tout simplement parce que le président de ce Conseil supérieur de l'Éducation est payé 615,000 par année par le ministère même de l'Éducation et que le vice-président reçoit 512,000 de la même source. Tout l'ordre du jour de ce Conseil est préparé par les technocrates du ministère et tout l'ordre

VIE NATIONALE

L'ANNÉE NOIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

par Edmond Cinq-Mars

L'année 1967 aura été une année où le Conseil supérieur de l'Éducation s'est mis en évidence. Jusqu'à septembre 1967, la population pouvait conserver ses illusions sur l'utilité d'un tel corps supposé comparable à un Sénat de l'Éducation.

La réalité a été tout autre. Les membres, pour la plupart, ont été nommés par l'ancien ministre de l'Éducation, M. Gérin-Lajoie, pour leur remarquable capacité d'accepter les politiques du ministère et de s'adapter aux exigences des technocrates, en particulier à celles de M. Arthur Tremblay, sous-ministre du ministère de l'Éducation.

L'Union nationale a gagné les élections, prenant toute la population par surprise. Mais les membres du Conseil supérieur de l'Éducation n'ont pas accepté le programme du parti de l'Union nationale en ce qui regarde l'éducation. Ils ont préféré rester fidèles, sinon aux directives de l'ancien ministre, au moins aux technocrates qui demeurent.

C'était à prévoir. Pourquoi ? Tout simplement parce que le président de ce Conseil supérieur de l'Éducation est payé \$15,000. par année par le ministère même de l'Éducation et que le vice-président reçoit \$12,000. de la même source. Tout l'ordre du jour de ce Conseil est préparé par les technocrates du ministère et tout l'ordre

du jour est mené tambour battant par les deux officiers majeurs payés pour voir les politiques des technocrates s'imposer.

Il est clair, à partir de ces faits, que le Conseil supérieur de l'Education ne représente pas la population. Nous n'en avons pas la preuve, aussi nous le regardions manigancer ses tournées et prendre des positions diplomatiques avec un regard sceptique fort amusé. *Aujourd'hui la preuve est faite.* Dans la crainte d'une orientation nouvelle imposée aux programmes des technocrates, le Conseil supérieur de l'Education a voulu forcer la main du gouvernement de l'Union nationale. Il a pris l'initiative: il veut dicter au Conseil des ministres la politique à suivre.

Le Conseil supérieur ne représente pas le peuple. Il l'a consulté pour la forme. Voyez le résultat prévisible: sur une centaine de mémoires dont la majeure partie ne représentaient que les cinq ou six personnes qui les ont composés (comme ceux des syndicats ouvriers et ceux de l'UGEC), le président du Conseil a révélé avoir rencontré un éventail d'opinions tel qu'on peut trouver, sur les principales questions, toute la gamme des nuances possibles. Que conclut-il? "Cette diversité d'opinions, dirait-il, a laissé au Conseil une grande latitude pour formuler ses propres opinions." Nous n'aurons pas les opinions des corps intermédiaires mais les opinions d'une vingtaine de membres du Conseil supérieur de l'Education.

Nous sommes avertis: après la consultation, les mémoires ont été mis de côté parce que l'*analyse mathématique* n'a pas montré d'unanimité. Le Conseil a omis de faire l'*analyse des arguments de valeur* et de soumettre à une critique élevée les arguments des experts afin de voir le type d'éducation et le type de structures qui conviennent le mieux au Québec. *Sa philosophie de l'homme* a cédé la place à la *mathématique des groupes*: deux mémoires à droite ont le même poids que deux mémoires à gauche et ils s'annulent réciproquement. Peu importe la valeur des arguments.

Avec cette base primaire d'élimination, le Conseil a conclu qu'il pouvait exprimer *ses propres opinions*. Allons-nous recevoir quelque proposition originale ? Verons-nous des esprits plus brillants que ceux du Rapport Parent s'exprimer avec profondeur ? La tâche n'aurait pas été trop difficile.

Mais le surprenant pour cet aréopage de grands esprits, c'est que *la majorité d'entre eux n'ont pas d'opinion propre*. Ils n'ont que les opinions du Rapport Parent : Le Conseil supérieur de l'Éducation n'en est que l'écho. Il est l'outil rêvé par les technocrates pour faire pression sur les ministres et sur l'opinion publique. Le Conseil supérieur ne représente personne mais seulement ses membres majoritaires qui opèrent une reddition fracassante à quelques unes des conclusions les moins acceptables du Rapport Parent.

La population du Québec ne peut accepter l'appui inconditionnel donné par le Conseil supérieur de l'Éducation au Rapport Parent en quelques unes de ses conclusions. La population, surtout la population chrétienne, est trahie. Les faits sociologiques sont trahis en faveur d'une minorité. Encore ici nous voyons une mathématique faussée entrer au service d'une idéologie qui ne tient compte ni des valeurs ni des désirs de la majorité de la population : toutes les statistiques indiquent une très forte majorité de catholiques et on leur demande d'accepter des structures neutres proposées par une infime minorité.

Même le vocabulaire employé est plein d'embûches. Par exemple le Conseil supérieur de l'Éducation affirme qu' "il est indispensable que les organismes administratifs soient définis de telle sorte qu'ils ne puissent favoriser une valeur au détriment des autres. En d'autres termes, ils doivent être *impartiaux*." Voyez bien le sophisme ! Un organisme catholique, protestant et neutre peuvent être *parfaitement impartiaux* même s'ils sont catholique, protestant ou neutre ! Ce que le Conseil supérieur de l'Éducation veut dire c'est qu'il croit que seul *un organisme neutre* ne favorisera pas une valeur au

détriment des autres. Il a tout simplement confondu *impartialité et neutralité*. Or cette *structure administrative neutre* ne peut être *impartiale* parce qu'elle ne respecte pas les désirs de la majorité catholique: elle n'est pas représentative ni de la population ni des parents. Si le Conseil supérieur nous impose des structures neutres (dites impartiales) c'est qu'il obéit à une idéologie beaucoup plus qu'il ne respecte le peuple. Maître Yves Prévost dont le sens juridique est rarement en défaut, concluait qu'une telle conception des structures conduirait à la violation du droit démocratique. Et voyez l'ironie: ce même Conseil supérieur nous donnait dernièrement un premier rapport entièrement consacré au dialogue en régime démocratique. C'était dans l'abstrait! Dès qu'il entre dans l'action, le Conseil supérieur viole ses propres directives et ne respecte plus le peuple.

Une deuxième équivoque est enfouie savamment dans les méandres du vocabulaire: on parle d'enseignement confessionnel mais jamais d'écoles confessionnelles ou de CEGEP confessionnels. Or il faudra bien que l'on finisse par savoir de quoi parle ce Conseil supérieur de l'Education. Pour nous et tous ceux qui connaissent les enseignements du Concile et des Papes, une école n'est pas catholique parce qu'on y donne une ou deux périodes d'instruction religieuse et qu'on y organise deux ou trois clubs de pastorale. Ces oeuvres sont importantes mais dans la formation totale de la personnalité, elles restent relativement périphériques.

L'essentiel d'une formation chrétienne c'est quand toute la formation de l'intelligence, de la volonté et du coeur se fait dans une conception évangélique, ce qui suppose que l'équipe des maîtres *ordonne* tout l'enseignement de la *culture profane et religieuse* à l'objectif suprême de la destinée humaine. Sinon, et ici l'expérience éducatrice de Mlle Thérèse Baron est parfaite, la confusion entre une école vraiment chrétienne et une école où les catholiques ne reçoivent qu'une instruction religieuse agrémentée d'un service pastoral plus ou moins efficace, en marge des matières qui forment l'intelligence et la per-

sonnalité, conduit à ceci : *"Il en résultera à plus ou moins long terme une multiplication des écoles multiconfessionnelles et une déconfessionnalisation progressive."* Le Conseil supérieur de l'Éducation joue sur les mots et manque de franchise envers la population. Il cache son jeu. Il utilise les mots comme des paravents pour créer des situations dont les parents chrétiens ne veulent pas.

Mais il n'y a pas qu'une question de vocabulaire, il y a aussi plus sérieux : ce sont des prises de position inacceptables qui vont au cœur même de la réforme scolaire. Si nous acceptons les directives du Conseil supérieur de l'Éducation, *il devient inévitable* (dans leur essence même qui est de former des intelligences), *inexorable*, qu'à plus ou moins brève échéance, toutes nos écoles, dira-t-on deviennent neutres, quoi qu'il en soit des restants d'aumôneries qui "parasiteront" les écoles publiques.

1. — D'abord le Conseil supérieur de l'Éducation demande *"que la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires et aux corporations d'instituts (CEGEPS) même si elle leur impose l'obligation d'assurer, s'il y a lieu, un enseignement catholique, un enseignement protestant et un enseignement non confessionnel."* Deux points sautent immédiatement aux yeux : le Conseil demande que la corporation civile chargée de gouverner un CEGEP soit *neutre de par la loi*. Ainsi la corporation échappe au public et aux parents. *Ce ne seront plus les parents qui décideront de la confessionnalité ou de la neutralité d'un CEGEP mais la loi*. Voyez comment on s'y prend pour enlever à la majorité tous les moyens de se faire entendre ! Voyez comment on s'y prend pour obliger la population, — pour imposer à la population — un CEGEP juridiquement neutre. On réduit une population au silence par une loi. Ceux qui pensaient que le juridisme était chose du passé, doivent ouvrir les yeux : le juridisme joue maintenant en faveur de la neutralité.

Le deuxième point à remarquer c'est que cette corporation chargée de la haute direction d'un CEGEP doit

assurer un enseignement catholique. Encore le même abus du langage que nous signalions : un CEGEP ne sera pas formé de trois bâtiments où l'un serait utilisé par les catholiques pour un enseignement (profane et religieux) imprégné de foi, un deuxième par les protestants et un troisième par les neutres, mais il n'y aura qu'une seule bâtisse où toutes les religions et les a-religions se trouveront mêlées avec la conséquence que seul un *enseignement neutre* présidera à la formation des intelligences et des personnalités. Les jeunes de 17-18 ans pourront, s'ils le veulent, suivre un cours optionnel d'instruction religieuse que la Corporation devra maintenir. Le cours dépendra, dans son acceptation, de la popularité du professeur, de l'humeur de chaque jeune et des courants qui s'imposent dans le gréganisme étudiant à cet âge.

La question des maîtres chrétiens, où réside l'essentiel de l'école catholique, devient une question vide : les seuls maîtres chrétiens capables de donner un enseignement chrétien seront les professeurs d'instruction religieuse ou les animateurs de pastorale. Tous les autres, même chrétiens individuellement, seront réduits à donner un enseignement neutre. Aussi le Conseil supérieur de l'Éducation se couvre de ridicule lorsqu'il déclare sur un ton angélique : "Le respect du caractère confessionnel de l'enseignement est d'autant plus grand et authentique qu'il repose sur une décision libre prise par les premiers responsables de l'éducation." Pourquoi est-ce risible ? C'est tout simplement que la conception du CEGEP esquissée par le Conseil supérieur de l'Éducation supprime le *caractère confessionnel de l'enseignement de toutes les matières*, excepté celui de l'instruction religieuse. Vraiment le Conseil supérieur de l'Éducation n'est pas composé d'une majorité d'imbéciles mais il se moque de nous !

De plus, si nos jeunes de 17-18 ans suivent un enseignement neutre, comment assurerons-nous le renouvellement des maîtres chrétiens dans nos écoles ? Et par maîtres chrétiens il faut entendre, comme le demande le

Concile, ceux qui possèdent une conception du monde suivant l'esprit de l'Évangile et de l'Église. Si cette relève n'est pas assurée, n'est-ce pas tout le système qui est menacé ? Et vingt-cinq ans ne seront-ils pas suffisants pour donner au Québec un système d'écoles intégralement neutres où surnageront les efforts de quelques "pastoraux" idéalistes et sans mordant sur la réalité parce que toute la formation des personnes sera comme imprégnée d'un univers littéraire, scientifique, technique et philosophique, complètement neutre. L'Église, dont Vatican II aura exprimé le désir d'intensifier le dialogue avec l'humanité contemporaine, sera réduite, au moins au Québec, à du travail de sacristie ou à du travail d'une pastorale folklorique. C'est aujourd'hui que se jouent les grandes options de la sécularisation profonde du Québec ou de son maintien comme pays vraiment chrétien. La formation religieuse véritable ne sera plus à la hauteur des études profanes. D'où une civilisation de "techniciens" compétents et de personnes puériles quant aux valeurs essentielles. Cette dichotomie nous amènera un *divorce autrement plus profond* que tout ce que l'histoire de l'Église a jamais connu *entre la foi et la vie*.

2. — Dans une deuxième recommandation le Conseil supérieur de l'Éducation propose la neutralité, non seulement des commissions scolaires locales qui pourraient surnager au regroupement entrepris, mais de toutes les *commissions régionales*: "Qu'une commission régionale unique administre tout l'enseignement, catholique, protestant et non confessionnel, de langue française et de langue anglaise dispensé dans les limites d'un même territoire."

Dans le Rapport Parent nous lisons que chaque Comité régional pourrait comprendre un maximum de onze membres. Parmi ces onze membres il devrait y avoir des représentants de toutes les minorités qui posséderaient une école dans la région, soit un représentant anglo-protestant, anglo-catholique et anglo-neutre, soit un représentant français-protestant, français-neutre. De sorte

que la majorité française-catholique n'aurait plus que six délégués sur les onze du Comité régional. Juridiquement neutre, ce comité serait tôt obligé d'affecter une conduite et des règlements totalement neutres. Les hommes voudront lutter contre les structures mais les structures ont la vie plus longue et les hommes sont moins persévérants.

Si certains croient que nous exagérons, que nous manifestons des méfiances sans fondement, nous les accuserons du plus grand manque de réalisme et d'une naïveté inconcevable. Le plus bel exemple de ce que donnent les comités pots-pourris, nous l'avons dans le Conseil supérieur de l'Education lui-même. Bien que composé d'une très grande majorité de Canadiens-français catholiques, il adopte une attitude neutraliste et il enfante des corps intermédiaires neutres comme ces Comités régionaux qu'il recommande. Sous prétexte de s'adapter à la Cité séculière, sous prétexte de prévoir les moeurs et coutumes du vingt-et-unième siècle, voilà nos bons apôtres qui adoptent une politique d'indifférentisme, de relativisme et d'un commun dénominateur où toutes les valeurs religieuses et où les volontés des parents sont réduites à l'inefficacité. L'éducation physique, elle au moins, deviendra obligatoire !

Cette volonté de neutralité, cette glissade vers la sécularisation de la Cité a commencé avec les commissaires du Rapport Parent qui, officiers d'un Etat neutre, se sont crus obligés de se dire neutres. Ils ont engendré un Conseil supérieur de l'Education qui ne veut pas se considérer comme représentant la population mais seulement comme une extension du ministère neutre de l'Education. *A partir de là il engendre, à l'aide de sophismes et d'une servilité d'esprit remarquable, des comités régionaux neutres.* Comment alors, dans une telle perspective pourrions-nous jamais faire respecter les droits des parents ? Au nom de la paix sociale et de la tolérance (sinon de l'oecuménisme-à-la-sauce-mini-croyante) ces Comités régionaux auront tôt fait de rechercher le commun dénominateur qui, par hasard, ne peut se retrouver que dans la plus stricte neutralité sur les valeurs religieuses.

Nous savons bien que le Rapport Parent, puis son satellite le Conseil supérieur de l'Éducation, veulent assurer l'instruction religieuse pour ceux qui le voudront. Mais, encore une fois, ce sera en creusant le fossé entre le profane et le sacré, entre la foi et la vie, entre l'Évangile et le monde, entre la science et la religion. Toujours la même question essentielle reviendra : comment un Comité régional neutre chargé de l'engagement des professeurs s'y prendra-t-il pour assurer des maîtres vraiment imprégnés d'esprit chrétien aux écoles catholiques ? Et où les préparera-t-on ces professeurs ?

3. — Finalement le Conseil supérieur de l'Éducation se fait le champion du monopole scolaire. Déjà le Rapport Parent (volume 4, numéro 361 et suivants), dans un effort de planification et de coordination, avait cherché une solution au problème des institutions privées. Il avait conclu qu'elles devaient copier le système d'État, s'uniformiser, s'intégrer ou que l'État leur refuserait toute subvention. Le Rapport Parent comparait le plan scolaire à un plan d'urbanisme : comme on planifie les rues et les maisons ainsi doit-on planifier les enseignements et les structures pédagogiques : "On accepte de moins en moins de voir le développement scolaire obéir à l'empirisme du moment ; on voudrait plutôt qu'il suive les règles d'un plan d'ensemble, à la manière d'une ville que l'on transformerait suivant les projets tracés par un urbaniste." Le secteur privé est considéré comme un danger (numéro 374). La conclusion devient inévitable : l'État deviendra l'unique pédagogue du Québec.

Cette vision socialiste du système scolaire entraîne la perte d'une liberté essentielle pour les parents : celle d'ouvrir des écoles de leur choix et l'obligation pour l'État de respecter la justice distributive dans la répartition des impôts scolaires. Le Conseil supérieur de l'Éducation se fait le défenseur de cette thèse de la socialisation à outrance par la centralisation de tout l'enseignement entre les mains de l'État. Il consent bien à ce que des écoles privées spéciales puissent exister, comme des écoles pour des aveugles, des écoles de danse, etc., mais à titre

marginal, sans influence sur la marche de la société. Toute la population perd une liberté occidentale. Seuls les pays communistes refusent de reconnaître la liberté des parents d'ouvrir des écoles de leur choix. Au contraire, en Europe (Angleterre, France, Belgique, Hollande, etc.), les Etats respectent le pluralisme en reconnaissant cette liberté fondamentale des parents et l'obligation de subvenir à leur bonne marche. Le Conseil supérieur de l'Education se fait étatisant, centralisateur et devient l'organisme d'un groupe de fonctionnaires plutôt que le port franc de la pensée (comme le voulait M. Gérin-Lajoie) et un intermédiaire entre la population et le ministère. La philosophie scolaire du Conseil supérieur n'est pas acceptable. Encore une fois la population est trahie.

Conclusion

Cette analyse est dévastatrice quant aux intentions manifestées et aux directives du Conseil supérieur de l'Education. Les grands moyens de communications sociales n'ont voulu rien voir de ces visées : ils les ont mises en évidence puis ils ont fait le silence.

Aucune analyse n'a été proposée par des universitaires, par des experts, par des journalistes qui auraient été autre chose que les *serviteurs des puissances en place*. Le silence de ceux qui ont reçu le don d'intelligence et la passivité de ceux qui occupent des fonctions-clés dans notre nation, créent le drame que nous vivons : le peuple chrétien de la province de Québec connaît un immense progrès mais dans cette même poussée progressive il se mêle des éléments pourris sur lesquels il y a comme une complicité universelle du silence ou une lâcheté des volontés propres aux peuples trop habitués à toutes les soumissions.

Le Conseil supérieur de l'Education, après sa grande exhortation au dialogue et à la participation scolaire, a résolu de lâcher la rhétorique et la métaphysique pour passer aux réalités concrètes : il s'est alors prononcé en

faveur de la neutralité des structures pour les CEGEP et les Comités régionaux, il a aussi décidé de porter le coup de mort aux institutions privées en se prononçant pour le socialisme d'Etat. Il peut l'emporter. Il l'emportera si la population et les classes dirigeantes continuent à rester passives, sans une juste intelligence de leurs responsabilités pour l'avenir des véritables libertés religieuses et culturelles de notre Québec.

Décidés, tout de même, à une contre-offensive nous demandons à tout le public de demander la démission de M. Jean-Marie Martin, actuel président du Conseil supérieur et de M. David Munroe, vice-président du même Conseil supérieur. Ils noyautent ce Conseil l'un comme ancien fonctionnaire du ministère de l'Éducation, l'autre comme ancien membre de la Commission Parent, *les deux comme salariés du ministère de l'Éducation.*

Ces personnages enlèvent au Conseil supérieur toute capacité d'impartialité. Ils entraînent le Conseil dans le sillage des plans et volontés des fonctionnaires du ministère. Ils se font les avocats de l'Etat centralisateur et de l'Etat neutre. Toute la population voit les thèses de l'ancien Mouvement laïque de langue française devenir la thèse même de l'Etat. Toute la population voit les faits sociologiques asservis à une idéologie. Toute la population voit des libertés fondamentales sacrifiées sous le couvert de mots ambigus et de sophismes inacceptables.

Il faut, non pas s'opposer au progrès véritable, mais arrêter une hémorragie de liberté et avertir les responsables sur les valeurs de vérité et de justice que nous voulons garder. Le progrès n'est pas dans le sens de la vassalisation de tout le système scolaire à un Etat neutre. *La synthèse entre la foi et la culture, sans laquelle le dialogue entre l'Eglise et l'Humanité se réduirait à peu de choses, est trop essentielle pour être laissée à la merci des seules institutions d'Etat et des seules structures neutres.*



DE GAULLE ET LES ANGLO-SAXONS

Les Anglo-Saxons vont trop loin dans leurs attaques contre de Gaulle et la France. Ils se servent de leur antipathie pour détourner l'attention du monde sur les véritables motifs de la décadence de l'Angleterre. Trop souvent quand on est mécontent de soi et de la vie, on tâche de trouver un bouc émissaire à injurier. Cela permet de garder bonne conscience et d'oublier un peu ses propres fautes.

Il est évident que le socialisme est une des grandes raisons du marasme de l'Angleterre. Le socialisme progressivement envahissant surtout depuis la deuxième Grande Guerre a empêché le pays de rien rénover. C'est au nom de l'égalitarisme que les gouvernants ont été obligés d'appuyer les mesures médiocres, de rechercher une politique de la masse, sacrifiant ainsi la véritable compétence et la recherche de l'excellence.

Les syndicats figés dans leurs intérêts mesquins ont vicié le rôle international de l'Angleterre et sont la cause la plus importante de la fuite des contrats, de la fuite des compétences et de la fuite des capitaux. De plus toute l'Angleterre a mis bien du temps à prendre conscience de sa vocation européenne. Encore aujourd'hui, elle ne veut rien lâcher du Commonwealth et de ses relations avec les Etats-Unis. Ces indécisions et ces calculs machiavéliques pour tirer avantage de tout, peuvent-ils empêcher les Européens de voir en l'Angleterre le cheval de Troie qui, une fois introduit en Europe, laisserait les grands cartels américains s'emparer du Marché Commun, via Londres.

Blessée par son commerce déficitaire, meurtrie par la déchéance de son prestige, anémiée par la fuite de ses savants et de ses compétences, l'Angleterre essaie de rire encore en caricaturant le général de Gaulle. Elle rit jaune. Sa folle équipée dans l'assurance-maladie universelle a imposé un corset de fer à tous ses budgets: l'Angleterre peut-elle évoluer encore et tenter une rénovation industrielle? Son socialisme exagéré a plafonné sa capacité d'action et de rénovation. Elle reste une dure leçon pour l'Occident, pour cet Occident qui perd l'esprit d'initiative ou qui ne peut assurer un avenir à ses compétences autrement qu'en les réduisant à devenir des fonctionnaires condamnés à la médiocrité.

QUI A RAISON ?

Madame Denise Laporte-Dubuc, membre de l'Union des Familles, écrit dans *Le Devoir* du 13 janvier 1968: "Au sujet des écoles privées, j'ajouterai qu'il y a tout lieu de croire que nous en aurons mais elles seront normalement aux frais de ceux qui les utiliseront. On imagine mal des écoles subventionnées totalement, donc propriétés de la communauté, et qui ne seraient pas au service de toute la collectivité." Voilà ce qu'elle pense et voilà ce qu'elle dit, d'accord en cela avec les dirigeants de son association.

Le Concile pense d'une façon diamétralement opposée. Il déclare: "Le droit inaliénable et le premier devoir des parents est d'éduquer leurs enfants; ils doivent donc jouir d'une pleine liberté dans le choix de l'école. Le pouvoir public, dont le rôle est de protéger et de défendre les libertés des citoyens, doit veiller, conformément aux normes de la justice distributive, à répartir les subsides publics de façon que les parents soient vraiment libres de choisir, selon leur conscience, l'école pour leurs enfants."

Deux mille évêques du monde entier ne pensent donc pas comme Madame Denise Laporte-Dubuc. En cette question la foi n'est pas engagée mais seulement la logique de la foi. Est-ce qu'inconsciemment, Madame Denise Laporte-Dubuc ne serait pas conditionnée, façonnée par la façon de penser des neutres et des socialisants? Elle n'aurait pas eu le temps de repenser le problème, de retrouver les graves raisons qui ont motivé le Concile à revendiquer la justice distributive pour assurer la liberté des parents, mais elle aurait accepté de bonne foi les dires de son entourage, et elle aurait bu une couleuvre.

Elle reste un témoin de ceux qui se disent catholiques et qui, par osmose, en arrivent à parler comme ceux qui favorisent le monopole scolaire d'État. Sans le savoir, elle travaille contre les libertés fondamentales, elle travaille contre la véritable démocratie.

Nous vivons une tempête: il n'est pas surprenant si, en de nombreuses conclusions, des opinions diverses apparaissent et disent un catholicisme ambigu.

LES MALHEURS DES LIBÉRAUX-FÉDÉRAUX

Nous assistons, impuissants, à l'orchestration par les puissances anglo-canadiennes de tous les moyens de communications sociales en faveur de la candidature de M. Jean Marchand ou de M. Pierre-Elliott Trudeau au poste de premier ministre libéral à Ottawa.

Le Québec connaît leurs idées. Dix fois il les a rejetées. Si l'un ou l'autre est élu, ce ne sera pas à cause des Canadiens-français mais seulement à cause des Anglo-Canadiens. Ceux-ci calculent bien leur affaire.

Si un Marchand ou un Trudeau est élu, l'Establishment anglo-saxon est rassuré sur la question des transformations constitutionnelles et sur l'endiguement du nationalisme canadien-français. Marchand ou Trudeau seront de bons instruments entre leurs mains. Ces deux-là savent que le Québec les rejette. Néanmoins ils accepteraient d'être imposés comme représentants du Québec. Connaissant leurs idées, c'est une injure faite au Québec que de choisir l'un ou l'autre. Toute la révolution tranquille menacerait d'avorter au point de rendre évident à la majorité, la nécessité du séparatisme politique.

Nommer Marchand ou Trudeau, c'est pousser le Québec au séparatisme. Et momentanément c'est pousser le Québec à voter en bloc pour M. Stanfield. Alors le dialogue aurait la chance d'être valable. Il n'est pas un pitre ou un instrument. Quant à M. Gérard Pelletier, son silence n'est pas sans dignité.

L'INCORPORATION DE NOS CARACTÉRISTIQUES

par Odina Boutet

Il manque au Canada des institutions politiques qui puissent incorporer non seulement les Canadiens français mais aussi leurs caractéristiques.

Si les Canadiens français tiennent à leur identité, ils ne peuvent accepter aucune organisation qui écarte leurs caractéristiques. La base de toute entente qui veut parvenir à un degré d'unité canadienne, sans tromper les Canadiens français par aucune substitution, doit aménager une place pour l'incorporation des caractéristiques canadiennes-françaises.

Il ne s'agit pas de définir quelles sont ces caractéristiques, pas plus qu'on ne demande aux Canadiens anglophones de définir les leurs. Il y a une situation de fait qui oblige actuellement les Canadiens français à se plier aux formes et aux manières de la majorité anglophone. L'entreprise canadienne est dominée par ces formes et ces manières. L'unité canadienne n'a pas non plus d'autre sens que celui qui lui est donné par la majorité anglophone. Les Canadiens français qui ne veulent pas s'y conformer sont l'objet d'un chantage permanent. Tous les moyens qui sont naturels aux anglophones sont utilisés pour amener les Canadiens français à contribuer à cette entreprise canadienne.

La confusion est telle au sein de la société canadienne-française qu'aucune définition valable ne peut faire son chemin et aboutir à une action conséquente. Au niveau de la population, les esprits sont très mélangés, très inconséquents. On ne sait pas faire la relation entre tel et

tel gouvernement, telle et telle administration, telle et telle autorité. On ne sait pas qui est celui-ci, qui est celui-là, à quoi se rapporte ceci, à quoi se rapporte cela. Il y a une substitution en cours, qui avance en souriant et qui remplace dans les esprits le sens des mots, le sens de la responsabilité, le sens de l'initiative, et qui instaure un nouveau sens commun, un nouveau sens du bien qu'on attend d'eux et du mauvais qu'on réprouve.

Les Canadiens français doivent faire face à des engagements de caractère qui orientent différemment leur propre caractère. Cela est sans doute naturel, dans un environnement différent de celui qui a formé la patrie des Français. Mais, les Canadiens anglais aussi sont dans un environnement différent de celui des Anglais. Qu'ils ne profitent pas de leur plus grand nombre pour nous imposer une évolution qu'ils seraient les seuls à diriger. S'ils ont tellement confiance en leur supériorité, qu'ils se contentent de la vivre. Quant à nous, nous évoluerons selon des manières qui resteront naturelles à notre culture.

Le grave problème d'identité qui mine la société canadienne-française vient du fait que la constitution de 1867 l'incorpore aux Canadiens anglais, dans des institutions politiques de caractère anglais, sans lui laisser le moyen d'incorporer également ses caractéristiques dans ces institutions. C'est une façon sournoise et rusée de lui refuser le moyen de s'identifier à ses propres caractéristiques, sur un pied d'égalité avec les Canadiens anglais.

Quand l'actuel premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, proclame: "égalité ou indépendance", il ne définit pas où est l'égalité. S'il s'en tient à la formule des particularismes, il n'aboutira jamais qu'à une succession de réclamations, peu importe qu'on appelle cela un statut particulier ou autrement. On peut vouloir être égal de telle façon et rester indifférent à tout le reste. Cela n'est qu'une illusion, de la part de gens qui bien souvent veulent jouer le jeu à la manière des anglophones, en s'y croyant, à tort ou à raison, aussi adroit qu'eux.

Mais la population canadienne-française a un autre problème, plus fondamental, et qui n'est pas de soi politique, mais profondément humain et rattaché à l'esprit par les sens et aux sens par l'esprit. C'est un problème d'identification et de rapport, c'est un problème de conséquence et d'action, c'est un problème de conception et de vérification.

Nul ne peut vivre logiquement avec lui-même, s'il est appelé à se vérifier en dehors de ses propres caractéristiques. C'est déjà beaucoup d'avoir à se reconnaître dans des conditions normales. Cela devient plus difficile dans un mouvement d'évolution rapide, dans un monde où les contacts s'accroissent. C'est une prétention de croire qu'on peut y parvenir quand les caractéristiques étrangères sont substituées aux nôtres, dans des institutions qu'on veut nous faire prendre quand même comme étant les nôtres.

Il y a eu des cas de populations qui ont été soumises à des entortillements du même genre, de la part des Anglais toujours, dans des temps où l'isolement et le particularisme avaient la vie plus facile. Nommons l'Ecosse, qui a eu ses rois et ses reines, parallèlement à l'Angleterre qui avait les siens, qui a eu son parlement pendant que les Anglais avaient le leur. Que reste-t-il de tout cela ? La substitution a fait son oeuvre, lentement, en souriant.

Après le premier siècle de la conquête anglaise au Canada, les Canadiens français étaient mûrs pour une concession aveugle et ce fut celle de Louis-Hippolyte La Fontaine. Il a accepté l'union des partis politiques de langue anglaise et de langue française. Les conditions qu'il avait posées lui paraissaient suffisantes, mais lui aussi avait misé sur une égalité particulière. La Confédération n'a pas mis de temps à suivre et les Canadiens français ont plongé dans un avenir politique où n'existaient plus les garanties obtenues par LaFontaine, où sont disparus, non seulement des fleuves de promesses et de belles paroles mais, d'autres garanties qui avaient été

données par la constitution elle-même, dans les Provinces et sous l'autorité du gouvernement fédéral.

Face à la substitution, la société canadienne-française, trompée sans le comprendre, engagée sans le voir, mélangée par les rapports contradictoires, se voit offrir des paradis illusoires, dont les plus alléchants lui sont mis sous le nez depuis longtemps. On s'habitue à se faire leurrer et on trouve ça gentil que quelqu'un veuille nous offrir de la nourriture autour d'un hameçon.

Il n'y a pourtant à établir que deux choix très nets et très logiques : s'assimiler aux anglophones ou se caractériser complètement avec soi-même. Non, il n'y a pas d'autre option. Que le choix soit fait très vite, tandis qu'il est encore possible. Si on veut s'assimiler, qu'on le dise franchement et qu'on le fasse au plus tôt. Si on veut se caractériser avec soi-même, qu'on se donne les institutions de la souveraineté et qu'on ne manque surtout pas de les protéger soi-même, juridiquement et politiquement. Le mouvement de balancier qu'on nous fait présentement subir entre Ottawa et Québec est contradictoire et nous devons refuser de faire avancer davantage une entreprise canadienne commune qui n'incorpore pas nos caractéristiques, une entreprise canadienne qui n'a qu'un sens pour son évolution, celui de la majorité de langue et de culture anglophones. Nous vivons en insensés.

Quelqu'un doute-t-il qu'il y a substitution, ou est-il trop mélangé pour la voir ? Substitution de mots : Canadien, signifiant habitant de langue française du Canada, remplacé par Canadien, signifiant une majorité d'habitants de langue anglaise du Canada ; nation, signifiant population de langue et de culture identiques, remplacé par nation, signifiant population d'un Etat unifié. Substitution de caractère : le caractère français des Canadiens, remplacé par le caractère anglais des individus, des institutions et de leurs réalisations. Substitution d'autorité : une représentation canadienne-française qui doit renoncer à ses propres projets, chaque fois qu'ils ne con-

cordent pas avec les projets des Canadiens anglais, qui doit renoncer à ses critères de jugement pour adopter ceux des anglophones, qui doit renoncer à son éthique pour utiliser celle des anglophones. Substitution de patrie: les Canadiens de langue française qui doivent s'accoler le mot français et s'appeler Canadiens français, après avoir été les Canadiens à cent pour cent et les Canadiens "pure laine", pour éviter de se faire identifier avec les Canadiens de langue anglaise qui ont adopté leur nom, le nom de leur patrie, sans adopter leur caractère ni le caractère de leur patrie.

Qu'est-ce que la substitution ? C'est l'âme de la piraterie. Qu'est-ce qu'un pirate ? Est-ce, encore aujourd'hui, quelqu'un qui va sur les mers du Nord, comme un Viking, ou n'est-ce pas plutôt celui qui, en Occident, n'a pas accepté dans son cœur et son esprit l'ordre romain ? Il y en a qui font aussi de la substitution de terrain: le Labrador québécois devient terre-neuvien.

Ils ont la vie facile avec nous, parce qu'ils ne craignent pas notre revanche: ils savent que nous ne faisons pas de substitution. Nous sommes civilisés dans un effort pour garder les définitions justes, et nous sommes apprivoisés par la confiance que d'autres voudront finalement se résoudre à faire de même. Mais, qu'advient-il d'eux, s'ils nous embrouillent au point où nous manquerons de confiance en nos définitions, sans nous avoir donné suffisamment confiance en eux pour que nous les suivions aveuglément ? Qu'advient-il de leur entreprise, si malgré l'ambiguïté et la confusion, nous rassemblons assez de nos caractéristiques pour reprendre une identité et travailler à notre parti ? Vont-ils s'insulariser, comme l'a fait l'Angleterre devant l'Europe ? ou vont-ils s'apprivoiser à l'idée d'un Canada où les influences civilisatrices se partagent ?

Nous avons, nous aussi, des choses à apprendre d'eux. La réconciliation avec le naturel, et le développement d'une éthique des relations entre individus selon, précisément, un ordre naturel qui tient compte des inconvé-

nients et des avantages naturels. Est-ce en nous que se fera la réconciliation de l'ordre naturel et de l'ordre romain ? Déjà on voit diminuer l'autorité absolue et grandir l'autorité naturelle, dans notre société en transition. Aurons-nous l'adresse de concilier les deux ? Pour ce faire, il est essentiel que nous ayons une liberté de mouvement et de pensée qui ne soit entravée ni par l'autorité "romaine", ni par l'autorité "saxonne" ou anglo-américaine ou anglo-canadienne, qu'on l'appelle comme on voudra.

De toute façon, nous sommes une société qui évolue et il est bien difficile de fixer des définitions qui devraient nous circonscrire. Nous n'avons pas à nous définir pour nous gouverner, mais à nous gouverner pour arriver plus tard à nous définir. Nous existons. Nous agissons dans notre sens. C'est tout. Que l'ordre romain ait sa part, que l'ordre naturel ait la sienne, et faisons confiance à nos origines, à la langue française et aux impératifs de notre situation, pour que la justice de nos décisions s'accorde à la justesse de nos vues. Que vive l'Etat souverain qui soit d'accord avec notre esprit et notre coeur, et qu'il évolue selon nos caractéristiques ! Que Dieu veille sur nous, nous y veillons aussi ! Si un Etat peut se porter garant de notre identité, c'est bien le Québec. Et si Ottawa veut marcher sur nos traces, comme il le fait chaque fois que le Québec accomplit une démarche à Paris, qu'il suive et qu'il prouve ses véritables intentions. Mais Québec demeurera notre garant à cent pour cent, notre patrie à cent pour cent et nous ajouterons à notre devise : Je me souviens de l'Ecosse, aussi.



POURQUOI LES MINISTRES FÉDÉRAUX TRAVAILLENT CONTRE LE QUÉBEC

Dans L'ACTION NATIONALE, janvier 1968 (page 535 et suivantes), un de nos collaborateurs montrait que, par la logique des choses, les ministres et les députés canadiens-français du Québec à Ottawa étaient obligés, POUR JUSTIFIER LEUR PROPRE ROLE, de s'opposer à toute nouvelle demande d'autonomie fiscale ou constitutionnelle de la province de Québec. Ainsi ils devenaient les principaux adversaires de toute revendication du Québec. "LEUR PUISSANCE PERSONNELLE A OTTAWA, disait notre collaborateur. DEPEND DE NOTRE ENCHAÎNEMENT NATIONAL A LA CONFEDERATION."

Ces paroles étaient prophétiques. Elles ont justement servi M. Pierre-Elliott Trudeau dans son argumentation contre le premier ministre de la province de Québec. Voici comment ses paroles étaient rapportées par THE MONTREAL STAR (mardi, 6 février 1968, p. 2, 4e colonne): "No politician worth his salt would want to be a member of the ministry if he came from a province with such great powers that he, himself, then, represented little in Ottawa."

"Under the set of powers for Quebec, ajoutait M. Pierre-Elliott Trudeau, that Mr. Johnson seemed to be proposing, French speaking ministers would have to stand back and keep quiet when these issues were discussed in the Cabinet. THE CONSEQUENCES WOULD BE OBVIOUS. THE REASON FOR A FRENCH PRESENCE IN OTTAWA WOULD BE DESTROYED AND FRENCH CANADIAN CIVIL SERVANTS WOULD WANT TO WORK IN QUEBEC CITY, IF THAT WAS WHERE THE VITAL DECISIONS WERE BEING TAKEN."

C'est bien ce que nous pensons: plus le Québec aura de pouvoirs, plus la députation canadienne française du Québec à Ottawa devient de peu d'importance. Bien davantage nous croyons que c'est à Québec que doivent se prendre les décisions vitales. Nous avons derrière nous cent ans de Confédération où notre députation à Ottawa nous a mal représentés et a plutôt arrêté qu'encouragé notre évolution constitutionnelle comme nation. De ces grands parleurs et de ces petits faiseurs, nous en avons assez! Nous comptons sur un Québec fort. La vraie raison d'être de nos députés à Ottawa doit être de servir les intérêts du Québec et non de servir d'instruments à l'hégémonie et à la centralisation des Anglo-Canadiens qui nous étouffent par leur administration pour une seule nation.

LES MÉTAMORPHOSES D'UNE IDÉE

M. Claude Ryan est persuadé que les Etats généraux ne sont pas représentatifs de la nation canadienne-française. Mme Solange Chaput-Rolland lui a répondu qu'en effet la représentativité est toujours relative et que si un citoyen sur 5,000,000 n'admet pas les idées des Etats généraux il peut toujours dire qu'il n'est pas représenté. Tous ceux qui sont contre ne sont jamais représentés.

Mais, dans son éditorial du 9 décembre, M. Ryan trouve que le Rapport Laurendeau-Dunton, approuvé à l'unanimité par dix citoyens, possède une représentativité qui ne fait de doute aux yeux de personne. Veut-il se moquer de nous ? Quoi qu'il en soit de la valeur intrinsèque du Rapport, les commissaires sont-ils représentatifs du Canada français ?

Or ils ont été nommés par le gouvernement fédéral. Et en quoi Jean Marchand et Jean-Louis Gagnon sont-ils représentatifs du Canada français ? Suffit-il d'être nommé par le gouvernement fédéral pour être un pur, un représentatif, un sans-ambitions-politiques ? Et en quoi ces dix personnes, nommées par le gouvernement anglo-saxon d'Ottawa, sont-elles plus représentatives que les 2,000 délégués élus dans les 100 circonscriptions électorales du Québec pour les Etats généraux ?

Faudra-t-il aller plus au fond de la question et demander en quoi LE DEVOIR perd sa représentativité du Canada français ? Quant à tout mettre en question, nous aurions là un sujet brûlant !

À PROPOS DE L'ÉCOLE MULTICONFESSIONNELLE

par Jean Genest

Une lettre d'un lecteur publiée dans le DEVOIR de samedi 13 janvier 1968 (p. 5) nous permet de voir comment des catholiques bien intentionnés sont absolument ignorants des prises de position de l'Eglise catholique sur le problème de l'école multiconfessionnelle.

Ce lecteur se dit catholique. Nous la croyons. Elle dit appartenir à l'Union des Familles et elle est très heureuse que son association "n'ait pas peur", comme elle dit, de l'école multiconfessionnelle.

En ce point précis, elle et son Union, représentent-elles la position de l'Eglise ? Il ne s'agit plus d'avoir peur ou non, de mettre le problème sous l'angle émotionnel ou non, mais de le mettre dans sa vérité objective: *quelle est la position de l'Eglise sur l'école multiconfessionnelle ?* A la suite de quoi, il sera facile de savoir si cette dame et l'Union des familles présentent une opinion personnelle ou locale ou si elles tiennent la position de l'Eglise.

S'identifient-elles à l'Eglise ou s'en éloignent-elles en ce point précis: voilà le problème que la population du Québec a tout intérêt à connaître pour mieux expliquer les mémoires et les pressions exercées par leur exécutif par rapport à toute autre association de parents. Alors la population catholique saura mieux à quelle association donner son adhésion en toute connaissance de cause, sans tricherie ou fausse représentation.

QU'EST L'ÉCOLE MULTICONFESSIONNELLE ?

Qu'est l'école multiconfessionnelle ? Cette dame la définit correctement : une école où les enfants catholiques sont mêlés aux neutres et aux enfants de toute autre confession. Cela entraîne plusieurs conséquences.

1. — La première est celle-ci : l'école multiconfessionnelle, à cause de la présence de plusieurs croyances religieuses, d'athées et de neutres, doit offrir un *enseignement totalement neutre* et obliger les maîtres à s'en tenir strictement à un enseignement neutre. Cependant, dans l'école multiconfessionnelle, la neutralité reste *ouverte* en ceci qu'elle n'exclut pas de ses murs toute instruction religieuse, au contraire elle invite toutes les confessions religieuses à donner une ou deux périodes hebdomadaires d'instruction religieuse ou de formation civique à ceux qui le désirent.

Le point précis de la difficulté c'est que tout *l'enseignement de la culture humaine se fait avec un esprit neutre*, que toute la marche et le climat de l'école est entièrement neutre, que toute la direction et l'équipe professorale est obligée, dans une telle école, à une attitude rigoureusement neutre. Si un professeur parle de l'immortalité de l'âme, le fils du communiste peut se plaindre au directeur que son professeur essaie de l'endoctriner à des théories que ses parents refusent. Si un autre parle de Jésus-Christ, l'élève juif pourra se plaindre à ses parents qu'on veut violenter sa conscience. Ainsi de suite. De sorte que tout l'enseignement doit être confiné à l'information et à la préparation des examens ou de quelque diplôme, conçu comme la nouvelle divinité, ersatz de la véritable.

2. — La deuxième conséquence est que l'école multiconfessionnelle *empêche l'Eglise d'entrer en dialogue avec l'humanité*. Comment cela ? C'est bien simple : si tout l'enseignement de la culture humaine (sciences, technique, littérature, philosophie, géographie, histoire, arts, etc.) se fait en dehors de toute référence à Dieu, à l'Evan-

gile et aux enseignements de l'Église, il finit par s'établir dans l'esprit des élèves une division, caractéristique de l'école neutre : l'élève apprend à nager dans deux mondes séparés, celui de son instruction religieuse et celui de son instruction neutre. Catholique le dimanche, il est neutre le restant de la semaine. La synthèse entre la foi et la vie ne se fait pas. La foi n'imprègne plus la culture. La vie du chrétien et la vie du citoyen restent deux vies séparées, sans influence l'une sur l'autre. Le chrétien ne peut pas informer l'intellectuel, le savant, le citoyen dans la personne elle-même, par pauvreté et anémie de croissance. Ces baptisés devenus savants, ne peuvent plus parler comme savants chrétiens : le dialogue reste technique et le spirituel est en péril.

3. — Pire encore, l'école multiconfessionnelle, justement parce qu'elle offre un mélange de toutes les religions à des enfants qui n'ont pas la formation intellectuelle pour justifier les prises de position de leur foi, favorise *l'indifférentisme religieux, le relativisme moral*. Il y aura des exceptions. Evidemment. Il y a toujours des exceptions avec notre condition humaine si complexe. Mais l'ensemble — et l'histoire de plusieurs pays occidentaux en reste une preuve irréfutable — accepte le commun dénominateur de ceux qui ne *pratiquent pas et dont les attitudes ne sont pas inspirées par une foi*. L'école multiconfessionnelle joue un rôle négatif, dans le milieu conformiste étudiant, absolument accablant. Elle défait les convictions trouvées au foyer. Elle propose des problèmes trop forts pour chaque étape du développement intellectuel de l'enfant. Elle n'offre pas de temps de réflexion pour mettre au point la réponse chrétienne que les événements demandent. Non soutenu par des maîtres, bousculé par le programme, le jeune finit pas s'adapter à la masse étudiante adaptée elle-même à une société plus facile, plus sécularisée, plus vidée de ses valeurs religieuses. L'école multiconfessionnelle, malgré quelques périodes d'instruction religieuse, conduit l'ensemble des croyants à l'indifférentisme. Ou encore à une sorte de protestantisme intérieur, au catholicisme où chacun se prend pour le Pape et accède im-

prudemment au libre examen universel. C'est comme si dans le Corps mystique, il introduisait une coupure entre la Tête et les Membres. C'est mortel.

4. — L'école multiconfessionnelle les conduit aussi à *l'ignorance des grands problèmes de notre temps*. Car les grands problèmes, les problèmes substantiels de toute grande civilisation, ce sont *des problèmes de théologie*, des problèmes de dimension religieuse. Les civilisations qui ne savent plus adorer, ne sont plus aptes qu'à s'éteindre car elles meurent, d'abord, dans leur âme avant de périr par leur impuissance politique ou militaire. Laisser nos jeunes dans l'ignorance des grands problèmes contemporains — ceux que le Concile a particulièrement étudié, par exemple dans *Gaudium et Spes* — et des solutions que l'Évangile apporte, c'est vraiment criminel. Criminel contre la foi. Or c'est au fur et à mesure que les maîtres chrétiens rencontrent ces problèmes qu'ils doivent apporter les solutions, rectifier l'orientation des pensées et des destinées chez leurs élèves. Mais on entrave leur liberté d'exposition dans une école multiconfessionnelle.

Dans leur âge mûr ces jeunes de l'école multiconfessionnelle ne seront pas prêts à dialoguer sur les grandes questions morales et scientifiques apportées par le monde scientifique, philosophique ou littéraire. A cause d'eux et de leur silence persistant, l'Église ne pourra entrer en dialogue avec l'humanité. Elle sera silencieuse parce que ses fils n'auront pas été préparés : compétents dans les connaissances humaines mais restés puérils dans tout le domaine religieux qui *n'informe rien*.

Voilà ce que représente une école multiconfessionnelle : elle fausse la présentation de l'univers en l'appauvrissant de sa dimension religieuse. En taisant les synthèses nécessaires entre la foi et la culture elle prépare la passion de l'Église vidée de ses docteurs et de ses compétences. Ces raisons — appuyées sur l'histoire — expliquent la doctrine de l'Église sur l'école multiconfessionnelle.

5. — Mais la dernière raison reste la principale: l'Eglise a la responsabilité de faire grandir *la créature nouvelle*. L'Eglise assume le devoir de la croissance spirituelle chez le baptisé. Elle le prépare, en ce monde, à sa vocation de créateur d'un foyer chrétien, d'un prêtre au service de l'humanité, d'un missionnaire au service de la Parole, d'un saint en qui transparait le Christ. L'Eglise sait que ce monde nouveau dû aux créatures renées dans le Christ se préparent mieux dans des écoles qu'elle inspire.

LA POSITION DE L'ÉGLISE

Quelle est la position de l'Eglise sur l'école multiconfessionnelle ?

Elle n'est pas difficile à connaître. Comment se fait-il que l'exécutif de l'Union des familles ou que plusieurs des membres semblent ignorer complètement ce que le Concile a demandé ? Le Concile définit ce qu'une école catholique a en propre: "Créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, aider les adolescents dans le développement de leur personnalité à faire *en même temps* grandir la créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et finalement *ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut*, de façon à éclairer par la foi la connaissance *graduelle* que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme" (Déclaration sur l'éducation chrétienne, no 8). Cette description, en ses éléments essentiels, dit tout autre chose qu'une école multiconfessionnelle.

Les catholiques ne sont pas libres, s'ils aiment l'Eglise et comprennent les buts de l'Eglise, de choisir n'importe quelle école: "Le Concile rappelle aux parents chrétiens *leur devoir* de confier, quand et où cela leur est possible, à des écoles catholiques, de soutenir celles-ci selon

leurs moyens et de *collaborer avec elles* au bien de leurs enfants.”

Ces prises de position sont claires dès qu'on réfléchit sur la nature de l'adaptation au monde requise d'un chrétien : ce n'est pas de se séculariser mais d'être prêt à apporter la levure divine à toute la pâte de l'humanité. Pour cela il faut que les jeunes aient des convictions et des lumières sur leur propre religion. Aussi les autres grands documents du Concile insistent de façon claire sur l'extrême importance de l'école catholique et de sa liberté financière et culturelle. Par exemple dans la *Déclaration sur la liberté religieuse* on peut lire : “Le pouvoir civil doit reconnaître aux parents le droit de choisir en toute vraie liberté les écoles et autres moyens d'éducation, et cette liberté de choix ne doit pas fournir prétexte à leur imposer, directement ou non, d'injustes charges. En outre, les droits des parents se trouvent violés, lorsque les enfants sont contraints de fréquenter des cours scolaires qui ne répondent pas à la conviction religieuse des parents, ou encore, lorsqu'est imposée une forme unique d'éducation d'où toute formation religieuse est exclue” (No 5). L'école multiconfessionnelle met la formation religieuse en marge de la formation intellectuelle et personnelle normale par le moyen de la culture humaine. Elle ne répond pas aux devoirs des parents.

C'est pour cela que la grande constitution pastorale *Gaudium et Spes* montre l'*harmonie qui doit régner entre la culture et le christianisme* et dont la synthèse ne peut se faire que dans les écoles catholiques : “Que les croyants marient la connaissance des sciences et les théories nouvelles, comme des découvertes les plus récentes, avec les moeurs et l'enseignement de la doctrine chrétienne, pour que le sens religieux et la rectitude morale marchent de pair chez eux avec la connaissance scientifique et les incessants progrès techniques ; ils pourront ainsi apprécier et interpréter toutes choses avec une sensibilité authentiquement chrétienne” (No 62).

Après avoir explicité, trop brièvement, la pensée du Concile sur ce point précis de l'école catholique, très différente de l'école multiconfessionnelle, avez-vous pensé à demander à nos évêques ce qu'ils pensent de l'école catholique et de l'école multiconfessionnelle ?

Le cardinal Paul Emile Léger, dans une allocution du 5 avril 1966, a comme d'avance répondu à notre interlocutrice. Mais si elle ne l'a pas lu, que faire ? Mais si elle préfère son opinion propre à celle des évêques, que faire ? Elle est catholique, certes, mais en ces points précis où elle diverge avec la Tête de l'Eglise, présente-t-elle une doctrine sûre ? N'est-elle pas plutôt une aveugle qui conduit d'autres aveugles ? Rappelons certains points. Le cardinal affirme que *ni au nom du pluralisme, ni au nom de la liberté religieuse* faussement interprétée, les parents chrétiens ne peuvent abandonner l'école catholique: "Ce que l'Eglise veut, dit-il, c'est une école où l'intelligence de l'enfant soit efficacement aidée dans sa recherche de la vérité sur le sens profond de la vie humaine et où sa liberté soit supportée sans être pourtant en aucune façon violentée."

Plus loin, il met le point sur la différence essentielle entre l'école catholique et l'école multiconfessionnelle: "Il est certain qu'il n'y a pas de mathématiques catholiques, ni d'ailleurs oecuméniques. Mais il est certain aussi qu'on n'enseigne pas que des mathématiques à l'école. A moins qu'on ne la vide de tout son contenu humain, l'école est aussi le lieu où l'enfant est initié aux grands efforts de la pensée et de la réflexion de l'homme qui sont transmises par la littérature, la philosophie, l'art, la morale, par toutes les sciences de l'homme. Il y a une manière d'aborder tout cela qui peut être davantage destructrice de la foi et il y en a une qui peut être éducatrice de la foi... *Il arrive qu'on veuille mettre en contradiction l'esprit général du Concile avec l'option que ce dernier a prise en matière scolaire; cette interprétation des choses n'est pas fondée.* Le Concile a promulgué une constitution qui s'intitule: l'Eglise dans le monde de ce temps. L'intention profonde de ce document est de montrer que

ni l'Évangile ni l'Église ne peuvent être étrangers aux réalités de ce monde, pas même aux activités culturelles. Il n'est pas illogique pour ce même Concile — comme on voudrait nous le faire croire — de vouloir qu'à l'école les activités de la culture soient en étroit contact avec la foi chrétienne."

Que d'autres passages seraient aussi éclairants sur la position de l'Église et qui ruinent absolument la théorie de ces chrétiens qui voudraient promouvoir les écoles multiconfessionnelles, sous prétexte de démocratie. Il ne faudrait pas que la démocratie soit la cause d'une débâcle des principes religieux dans les écoles parce que cela signifierait l'effondrement de l'esprit chrétien dans les chrétiens eux-mêmes. Ils ne seraient plus motivés par ce que les évêques français et les évêques allemands appellent "la logique de la foi".

Le cardinal Roy, dans une allocution du 30 juin 1966, insiste sur le fait que "l'école catholique est le milieu normal pour l'éducation des enfants catholiques et que l'on doit s'occuper de la mettre à leur disposition, même au prix de grands sacrifices, chaque fois que la chose est possible". Il se fait solidaire d'une déclaration des évêques d'Allemagne (4 mars 1966) lorsqu'ils disent: "Ce serait se méprendre sur les objectifs les plus profonds du Concile que de vouloir, comme on le fait souvent maintenant, recommander les écoles non confessionnelles pour des motifs oecuméniques."

Ainsi le cardinal Roy rappelle, avec le Concile *le devoir* des parents chrétiens d'envoyer leurs enfants à l'école confessionnelle. Dans sa largeur de vue, il évoque même le cas où "dans tel ou tel endroit, il n'y aura pas assez de monde pour donner à chaque groupe une école soit catholique, soit protestante; on cherchera alors, dit-il, un arrangement convenable: on organisera une école qui ne répond pas à l'idéal de l'école catholique mais dans laquelle il y aura du moins une classe d'enseignement religieux pour les catholiques et une pour les protestants. Ce sera la meilleure solution possible dans les circonstances".

Mais il ajoute aussitôt que *ce genre d'école devrait être l'exception*. Seul le goût des écoles gigantesques et inhumaines pourrait alors comme nous forcer à accepter momentanément quelques écoles multiconfessionnelles mais le retour à des normes humaines et notre désir de sauver la culture véritable dans nos écoles nous ramènera à des normes plus équilibrées et devrait rendre les exceptions mêmes, improbables et non justifiables.

Notre courageuse dame ajoute un curieux argument, vraiment trop superficiel. Elle dit: "Ces parents n'ont pas peur des écoles multi-confessionnelles parce qu'ils croient que le phénomène religieux se transmet avant tout dans la famille". Or le cardinal Léger *avait déjà réfuté* cette allégation le 26 janvier 1966: "Une certaine motion de l'école se répand un peu qui tend à limiter son rôle à la fonction d'instruire l'élève... Selon cette thèse, l'école serait un centre où se donne une instruction, mais non pas proprement une éducation. Ces perspectives sont fort commodes, car une fois qu'elles sont admises, on peut faire l'économie d'un système scolaire pluraliste. Transmettre des valeurs relèverait de la fonction éducatrice, et cette dernière ne serait pas la responsabilité propre des écoles, mais celle des Églises, des parents et de certaines associations libres... Or sur le point qui nous occupe, *les évêques du monde entier, au Concile, ont confirmé sans réticence la thèse de l'école comme lieu non seulement de l'instruction mais aussi de l'éducation.*" Le courage ne suffit pas. Cette dame et l'association qu'elle veut représenter, ne devraient-elles pas commencer à être inquiètes sur leurs positions trop favorables à l'école multiconfessionnelle? Ne devraient-elles pas se demander si elles n'ont pas oublié quelques aspects de la question qui leur aurait échappé au cours de leurs études?

Conclusion

Que conclure sinon qu'il nous faut relire avec attention ce que les évêques de la province de Québec ont dé-

claré au premier ministre de la province, le 29 août 1963 : "Selon le concept que l'Eglise a de l'éducation, une école qui peut satisfaire pleinement les catholiques n'est pas simplement une école où l'on donne, à côté des matières profanes un enseignement proprement religieux, ou encore où l'on consacre des moments à la prière et au culte. C'est un des aspects de l'universalité propre du christianisme que celui-ci embrasse l'ensemble de la vie humaine et donne une inspiration et un éclairage particuliers à toute l'activité de l'homme. Le levain qu'est la doctrine du Christ doit être mis dans la pâte : pour un étudiant la pâte ce sont aussi les matières profanes qu'il étudie, c'est le milieu dans lequel il vit. Un esprit chrétien doit donc se retrouver dans toute la vie de l'école, dans son ordonnance, dans la philosophie de l'éducation qui l'anime, dans ses conceptions pédagogiques. On comprend en particulier qu'une telle conception implique certaines exigences pour ce qui est des programmes, de la qualité du matériel didactique, des qualifications des éducateurs eux-mêmes". Les évêques rejettent donc explicitement l'école multiconfessionnelle.

Loin de nous la pensée d'accabler une lectrice du Devoir. Elle dit ce qu'elle pense, ce qui est déjà beaucoup mieux que tous ceux qui ne pensent pas ou qui sombrent dans la passivité par peur de dire ce qu'ils pensent. Il nous faut des parents qui aient des idées et qui ne craignent pas le dialogue. En ce point précis et en ce dialogue entre catholiques de bonne foi, ne pourrait-on faire un effort pour penser juste ?

Notre réponse s'est allongée indûment sur le point précis des écoles multi-confessionnelles parce que nous savons qu'une certaine pastorale, par sa mise en relief exagérée de certains courants modernes, crée un écran de fumée derrière lequel des gens, à l'esprit très clair et aux manoeuvres précises, cherchent à diffuser une mentalité selon laquelle les institutions chrétiennes auraient fait leur temps. En fait, bonnes intentions ou non, sincérité ou mauvaise foi, ils travaillent à la mort de l'Eglise ou

à son affaiblissement. Nous n'avons pas le droit d'être naïfs en ce domaine.

Parce que l'enjeu est trop important, nous avons multiplié les textes de référence. Il est vraiment regrettable qu'il y ait plusieurs associations de parents d'envergnure provinciale dans la province. L'unité serait certes préférable. Mais il est heureux que l'Association des parents catholiques du Québec ait opté décisivement pour la doctrine de l'Église plutôt que pour les considérations isolées d'un théologien, d'un exécutif d'association ou de tout autre prophète aux vues trop personnelles. La population ne s'y trompe pas : à la longue c'est ce qui importe.



LE CANADA, NATION INTERNATIONALE

par Roy Matthews

La recherche en masse d'une identité nationale, d'une façon de maintenir l'unité intérieure de leur pays et son indépendance des contrôles extérieurs préoccupe les Canadiens depuis plusieurs années. Mais en dépit de l'énergie consacrée à ce grand débat, je crois que nous sommes engagés dans un exercice largement futile parce que nous avons mal identifié les limites de ce qui est faisable et acceptable au milieu du 20^e siècle en Amérique du Nord. Je suis convaincu que si nous continuons par cette voie les événements nous infligeront une défaite ignominieuse et totale.

Trois propositions étayent cette conclusion hérétique :

(1) L'économie d'une société industrielle moderne est telle que le Canada ne peut pas résister dans une mesure importante à l'extension du contrôle étranger et à l'influence commerciale étrangère sauf à un coût économique qui entraînerait bien des Canadiens à l'émigration massive vers les Etats-Unis dans le but de profiter d'un niveau de vie plus élevé.

(2) La survivance d'une "culture indigène" est un rêve presque aussi vain face au rayonnement de la culture populaire américaine dans le monde et au folklore canadien autochtone assez imprécis. (Même le Québec est en train de perdre cette bataille).

(3) La présente vision d'une nation biculturelle n'est pas réaliste parce que la polarisation autour de deux sociétés opposées par tradition réveillera d'anciennes animosités; parce qu'elle ne tient aucun compte de millions de Canadiens dont l'origine n'est ni française ni anglaise; parce qu'elle apparaît à la majorité des gens de langue anglaise formant les deux tiers du pays comme un concept réactionnaire étant donné qu'ils entrevoient le futur avec un horizon purement nord-américain (et donc largement de langue anglaise).

Je crois qu'il nous faut cesser de rechercher "l'indépendance économique" et une culture distincte pour trouver une solution plus adéquate au problème anglais-français. J'ai élaboré un projet qui représente à mon avis, une avenue possible vers la solution de notre dilemme et débouche en outre sur la possibilité d'une aventure telle que notre pays n'en a pas vécu depuis la poussée vers l'Ouest. Il s'agit d'un plan pour transformer le Canada en ce que j'appelle une "nation internationale", une société cosmopolite, dynamique, axée sur l'avenir, qui constituerait l'un des endroits les plus excitants du monde.

Nation internationale. Qu'est-ce à dire? Il s'agit de quelque chose que l'on n'a pas encore tenté d'un pays qui rejetterait le modèle de l'Etat homogène et largement autonome qui se trouve à la base de toutes nos idées concernant la nation; d'un pays dont la politique extérieure se ferait l'avocat de l'échange le plus libre possible de capitaux, de biens, de populations et d'idées avec tous les coins du monde. Je voudrais insister particulièrement sur l'acceptation de plus d'une langue et d'une culture qui serait une caractéristique de ce nouveau plan de sorte qu'elle ne prendrait plus la forme d'une sorte de concession à des intérêts régionaux; et sur l'abandon de la résistance aux pressions américaines en faveur d'un projet qui rendrait ces pressions plus diffuses à l'intérieur d'un spectre de relations grandement renforcées avec la communauté entière des nations.

L'argumentation se fonde ici sur le besoin immédiat d'arriver à deux fins spécifiques: d'abord, de contreba-

lancer l'influence unique des Etats-Unis sur le Canada en cultivant d'autres relations; ensuite, de permettre l'association des Canadiens, français, anglais et autres, dans une unité nationale viable sans conflit et sans le déracinement des traditions linguistiques et de valeur que chaque groupe apporte à l'ensemble.

L'évaluation du problème

L'examen approfondi des problèmes qui nous sollicitent est nécessaire, c'est pourquoi je prescris un remède si draconien aux difficultés canadiennes. Comme je l'ai indiqué, il y a deux aspects principaux à mon diagnostic, et le premier concerne l'existence de ce pays comme entité distincte des Etats-Unis.

Une partie de nos difficultés provient du fait que le Canada, en toute lucidité, tâtonne à la recherche d'une identité nationale et d'une autonomie nationale à l'époque où l'Etat-nation, au sens de pouvoir culturel distinctif et de pouvoir économique indépendant, est une notion surannée. Que nous l'aimions ou pas, nous vivons à une période où la rapidité des communications rétrécit le monde au point d'effacer les distinctions entre les cultures nationales. Ces différences culturelles, autrefois si évidentes, peuvent encore se refléter, par exemple, dans les termes qu'un Italien et un Japonais choisiront pour exprimer leur appréciation d'une récente chanson populaire — ou la toute dernière toile abstraite — mais il y a des chances qu'il y ait peu ou pas de nationalité identifiable dans la forme artistique elle-même. De même, pour le meilleur ou pour le pire, nous vivons dans un monde où l'efficacité de la production et de la distribution de masse rendent l'indépendance économique que nous désirons ardemment un luxe au coût prohibitif.

De plus, tandis que le phénomène de "l'internationalisation" économique et culturelle s'étend au monde entier (à preuve: IBM dispose de succursales dans plus de 90 pays; à preuve: la jeunesse des Iles Fiji acclame les "Beatles"), au Canada, l'opération est encore plus avan-

cée qu'ailleurs. La raison en est très simple : ce pays, avec une population de vingt millions, dort sur le porche de la nation la plus riche, puissante et dynamique au monde, un pays de 200 millions d'habitants dont les ressources industrielles et financières sont immenses, dont le mode de vie remuant mais essentiel, peu importe ce que nous en pensions, détermine le style de vie de la majorité du globe. Le capital et le "savoir faire" technique des Américains nous rejoint facilement des plus grands centres séparés de nous par quelques centaines de milles : New York, Chicago ou Détroit. Les Américains veulent investir au Canada étant donné notre stabilité politique, l'accessibilité d'une source de matières premières, et parce que nous représentons pour eux le marché étranger le plus proche pour leurs marchandises. Nous ne sommes réellement pas en mesure de refuser leurs investissements ni le "corporate imperialism" qui en découle parce que le rêve américain nous entraîne dans sa galaxie et que nous savons bien que le capital étranger nous est nécessaire pour l'atteindre.

La mainmise américaine sur notre industrie (45% des mines et des manufactures canadiennes sont dirigés par les Américains) nous vaut des produits, des méthodes commerciales et publicitaires, des pratiques administratives ayant des aspects culturels puissants. Cette influence, s'ajoutant à la vogue que connaissent les programmes américains de radio et de télévision, les films, les revues et les livres qui franchissent si facilement les frontières, aide à expliquer le mal qu'a la culture canadienne à s'extérioriser.

Je veux bien croire qu'il est possible de découvrir des moyens de revaloriser nos institutions. Je jense qu'il existe des attitudes propres à protéger celles des entreprises commerciales que nous désirons conserver canadiennes parce qu'appelées à développer certaines forces culturelles indépendantes au Canada. Toutefois, il est évident que le Canada n'a pas le pouvoir — ou, s'il l'a, que l'électorat canadien n'est pas sérieusement prêt à

payer le prix qu'exige la reprise en main de notre économie.

La disparition d'un grand nombre de valeurs réputées authentiquement canadiennes est inévitable dans l'état actuel des choses. Le Canada s'achemine fermement vers une nouvelle société mondiale interdépendante et pleinement intégrée. La question n'est pas de savoir s'il faut y aller mais comment y aller : en partenaire obligé et accepté dans une plus grande communauté des peuples ou bien en satellite aigri et vaincu, finalement absorbé par des voisins plus puissants.

La solution au problème, ce me semble, consiste à départager les situations acceptables ou inévitables de celles que nous trouvons irritantes. Alors la distinction fondamentale doit se faire entre *l'internationalisme* et *l'américanisation*.

Nous avons eu assez de nationalisme

J'imagine que nous acceptons tous l'internationalisme, sauf dans nos moments émotifs les plus réactionnaires. Dieu sait que nous avons assez de ce nationalisme excessif qui nous a entraînés, nos ancêtres et nous mêmes, dans des conflits répétés et brutaux, et qui met maintenant en danger la survivance même de la race humaine. Sans aucun doute l'abandon de la souveraineté nationale et de la liberté d'action qui résultera de la marche vers la société internationale nous troublera. Mais nous pouvons y faire face. Une grande partie de notre indépendance a déjà disparu par suite de nos affiliations à des douzaines d'organisations internationales établies depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Je dirais alors que nous ne craignons pas l'internationalisme dans son essence. Notre vraie crainte, c'est que l'internationalisme semble signifier pour le Canada l'américanisation tout simplement. Les forces qui nous bousculent proviennent presque toutes d'une direction, de sorte que nous ne semblons pas substituer l'interna-

tionalisme au nationalisme mais bien plutôt un nationalisme à un autre (on encore abandonner le nationalisme pour une sorte de néo-colonialisme). Si nous pouvions changer cet aspect de la situation nous serions beaucoup plus heureux.

Dès lors, l'importance d'une nation internationale s'impose. Mais examinons d'abord le problème de l'unité interne du Canada, deuxième élément de mon diagnostic.

La difficulté interne

Il est facile de comprendre la menace à l'unité canadienne. Les Canadiens français croient qu'ils ne peuvent arriver à leurs fins sans une plus grande mesure d'autonomie politique au Québec et une reconnaissance accrue de leur langue au pays. Plusieurs Canadiens anglais voient toutefois dans ces demandes un danger pour l'édifice national lequel, selon eux, doit s'appuyer sur un gouvernement central fort et (quoique très peu le disent ouvertement) doit disposer d'une seule langue et d'un mode commun de culture d'un océan à l'autre.

Les Canadiens qui sont d'origine autre qu'anglaise ou française sont pris entre deux feux. Ils sont favorables à l'idée d'un statut amélioré pour les non-Anglo-Saxons qui forment maintenant la majorité du pays mais nullement emballés par le biculturalisme et le bilinguisme qui les rejettent pour ainsi dire dans une zone de troisième classe.

Quand les francophones, le quart de la population, prônent quelque chose qui s'approche pour un genre de l'égalité de statut dans la Confédération avec les anglophones (et les polyglottes ethniquement) qui forment les trois quarts de la population, ceci ne semble pas raisonnable à ces derniers. Les mésententes qui en découlent peuvent fort bien diviser le pays. Pourtant, est-ce au principe de la diversité culturelle et linguistique que plusieurs personnes s'opposent ? J'espère que non. John Holmes, directeur général du Canadian Institute of In-

ternational Affairs, disait en 1964, au Canadian Club d'Hamilton "Il est difficile d'imaginer aujourd'hui, à travers le monde, un principe plus anarchique que un état, une langue". Outre l'existence de nombreux pays — de la Suisse à Chypre et à Ceylan — contenant des éléments de plusieurs races, tribus et langues différentes qui souffriraient matériellement s'ils étaient divisés selon l'ethnie et la langue, il semble inconcevable que la communauté mondiale, prise comme un tout, puisse demeurer en paix quand les peuples d'un même pays ne peuvent s'entendre avec leurs compatriotes d'une autre race ou langue.

Le problème, dirai-je, n'est pas tellement l'existence d'une diversité interne comme la tentative d'instituer un dualisme culturel et linguistique dans une situation où les deux parties ne sont pas égales et n'embrassent pas toute la population impliquée. Un arrangement devient alors difficile et la défaite finale du groupe le plus faible, avec de nombreux dommages des deux côtés, est l'aboutissement normal.

Pour éviter ce fait, il faut s'assurer que le dilemme ne prenne la forme d'une confrontation. La diversification est le secret et l'essence même de mon plan d'une *nation internationale*. Tout comme j'envisage l'impossibilité pour le Canada d'échapper à sa situation unique vis-à-vis les Etats-Unis — les relations avec ce voisin géant du sud seront toujours d'une suprême importance dans nos affaires et mon projet reconnaît ce fait implicitement — de la même façon je ne suggère pas que la position spéciale consentie aux groupes anglais et français dans la Confédération soit affaiblie. J'accepte ce point comme un complément précieux de notre héritage canadien mais je cherche à tisser ces relations dans un modèle plus grand et plus satisfaisant sans en réduire la portée.

Le plan

Les problèmes économiques et culturels forment les dominantes de notre esclavage envers les Etats-Unis. Les

éléments politiques et culturels forment les dominantes du problème des relations anglaises et françaises au Canada. Comment alors *la nation internationale* s'attaquerait-elle aux problèmes afférant à ces trois domaines: l'économique, le politique et le culturel tels qu'ils affectent l'une ou les deux difficultés jumelles que j'ai décrites.

Commençons par l'aspect économique du plan. En termes économiques, les zones les plus importantes sont les échanges de biens et services et l'investissement étranger qui représentent les principaux canaux de l'influence américaine au Canada. L'objectif de mon plan serait donc, conséquemment, d'internationaliser le commerce et les mouvements de capitaux c'est-à-dire de stimuler le commerce avec le monde entier et d'en attirer les capitaux ce qui rendrait plus diffuse notre dépendance à l'égard des débouchés et des sources des Etats-Unis.

La méthode proposée pour arriver à cette fin peut sembler paradoxale: je suggère une sérieuse analyse de la possibilité d'établir une zone de libre échange avec les Etats-Unis. Je m'explique. Il semble d'abord inévitable et essentiel que le Canada soit impliqué dans une association de libre échange avec d'autres nations qui pourraient nous fournir une base économique plus satisfaisante. Le monde semble se diviser en blocs économiques de 100 millions d'habitants ou plus. Les Etats-Unis, la Russie et le Japon ont tous des marchés domestiques d'une telle importance au minimum tandis que les pays de l'Europe occidentale se sont groupés dans deux zones de libre échange: la Communauté économique européenne de libre échange (Angleterre, Scandinavie, Suisse, Autriche et Portugal) dont les populations combinées arrivent à peine au-dessus du 100 millions. Les chances se tournent donc de plus en plus contre les petits producteurs à coûts élevés comme nous; nous pouvons nous attendre à souffrir de l'accroissement de la concurrence étrangère et de difficultés économiques générales si nous ne trouvons pas un moyen d'élargir nos propres horizons industriels. Puisque notre histoire a démontré que les

périodes de baisse de l'efficacité économique et donc d'une diminution du niveau de vie moyen coïncident avec les périodes de grande émigration du Canada et où le désir de se joindre aux Etats-Unis est le plus intense la nature décisive de cette situation imminente est sûrement évidente.

A long terme, je crois, le Canada devrait se trouver dans un groupe économique assez large, une *Communauté Atlantique* ou quelque chose de plus grand encore. Cependant, à court terme, une telle association au delà de l'Atlantique ou plus loin me semble illusoire pour deux raisons : les Européens ne semblent pas en vouloir et les différences entre l'économie canadienne et l'économie européenne — spécialement en ce qui nous concerne causerait d'immenses problèmes. Toutefois, à plus long terme, il ne s'agit pas seulement de quelque chose de vraisemblable mais d'une probabilité. Les pays d'Europe occidentale progressent vers une économie forte et une prospérité comparable à celle des Etats-Unis et le Japon n'est pas loin derrière. Au fur et à mesure que ces pays progressent leurs niveaux de productivité, la structure de leurs prix et leurs coûts industriels, et la plupart des autres caractéristiques de leurs économies ressemblent de plus en plus à celles de notre continent, de sorte que nous sommes portés à croire que les difficultés actuelles d'une association économique plus étroite avec l'Europe (et le Japon probablement) de la part du Canada et des Etats-Unis auront largement disparu avec le temps. Si la tendance vers une industrialisation encore plus grande et une interdépendance économique continue (et nous pouvons le croire) et si la force européenne croît au point que s'enligner avec le continent nord-américain ne semble plus un danger aux Européens (ce qui semble aussi probable), il y aura alors un stimulant considérable en faveur de l'avènement d'un tel groupe international.

L'avantage qu'il y aurait à aller dès maintenant dans la direction d'un libre échange nord-américain, en prévi-

sion de la réalisation, plus tard, d'une association plus large, est qu'il en résulterait pour nous, la possibilité d'ajuster notre activité industrielle et commerciale à un environnement plus large (et ainsi d'accroître notre capacité de soutenir la concurrence internationale), auquel nous pourrions nous accommoder avant de faire le grand saut. Je crois que, par un accord, de libre échange avec les Etats-Unis, nous pourrions réaliser une rationalisation de notre industrie au delà des frontières, sur la base de circonstances économiques similaires, si bien qu'à la fin du processus d'ajustement nous aurions largement accru notre efficacité par l'accès à un marché dix fois plus grand que celui qui nous échoit actuellement. Je crois qu'en vertu de ces circonstances, les filiales canadiennes de compagnies américaines seraient réorganisées en vue d'une spécialisation dans certaines lignes de production (souvent distinctives, d'articles "canadiens") et en vue d'une distribution continentale. Les compagnies canadiennes échappant au contrôle américain apprendraient dans une longue période d'ajustement (dont les étapes seraient probablement favorables au Canada) à exploiter un marché d'un type qui leur est familier en concurrence avec des entreprises semblables payant des salaires à peu près comparables. Cette évolution nous placera dans une meilleure position pour envisager la tâche d'intégration dans un groupe plus large comprenant des associés plus diversifiés, qui semble nous attendre d'ici quelques années.

L'incidence sur l'industrie canadienne

L'espace manque ici pour analyser la possibilité de survie et de croissance de l'industrie canadienne dans une zone nord-américaine de libre échange. Qu'il me suffise d'indiquer ma conviction, partagée par plusieurs économistes canadiens, que c'est possible pourvu que l'élimination des tarifs soit graduelle et que des mécanismes adéquats d'ajustement soient prévus. Un certain nombre d'études récentes indiquent que la majorité des industries canadiennes ont dépassé le stade non-concur-

rentiel qui requiert une protection initiale, et ont atteint le stade d'aptitude à la compétition internationale si seulement l'étau des tarifs d'importation était desserré. Les économistes Ronald et Paul Wonnacott publieront, à l'été 1967, une analyse économique et mathématique importante visant à mesurer l'impact du libre échange canado-américain sur l'industrie canadienne. J'espère que cette publication contribuera à faire disparaître les craintes canadiennes à l'égard d'un accord de ce genre.

Un autre aspect difficile à discuter longuement dans un article comme celui-ci concerne les implications du libre échange canado-américain pour la souveraineté politique du Canada. Ici encore, certaines constatations indiquent qu'une zone de libre échange — opposée aux unions douanières restreintes et aux associations beaucoup plus étroites établies dans le Marché commun — ne causera aucun dommage à l'indépendance politique des membres. Le rapport "A Possible Plan for a Canada-U.S. Free Trade Area" publié février 1965 par la Private Planning Association of Canada et la National Planning Association des Etats-Unis contient des recommandations destinées à empêcher l'érosion de l'autonomie politique.

Je suis donc convaincu que le temps est venu de considérer à nouveau le libre échange nord-américain comme une politique en mesure de servir les aspirations du Canada dans le contexte présent et futur. L'amélioration conséquente de notre efficacité améliorerait la position concurrentielle de l'industrie canadienne en soi. Elle engloberait aussi les relations échange-investissement parce que l'accroissement des possibilités d'expansion de l'économie canadienne, plus notre inclusion dans une nouvelle zone sans tarif couvrant quelque 200 millions de clients les plus prospères, améliorerait grandement notre puissance d'attraction de capitaux aux yeux des investisseurs européens, accroissant du même coup les activités commerciales non américaines au pays.

Bref, une politique économique canadienne aurait des mérites considérables pourvu qu'elle soit inspirée d'un

plan à long terme qui prendrait la forme suivante. D'abord, la négociation d'une zone de libre-échange avec les Etats-Unis. Puis, pendant la période de réduction des tarifs d'importation et les ajustements afférents, une demande de participation à l'Association européenne de libre-échange, le groupe d'Europe occidentale à l'organisation la moins intégrée comprenant la Grande-Bretagne, la Scandinavie, etc. (nos tarifs sont déjà très minimes avec le principal membre de l'Association: l'Angleterre). Enfin, un essai de jonction de ces deux groupes au Marché commun dans une communauté atlantique ou une association internationale de libre-échange.

Chaque étape de ce plan augmentera l'efficacité de notre industrie, et rendra le Canada, clef de voûte d'une série de marchés libres, d'accès plus attrayant aux investisseurs étrangers. Ce genre de plan par étapes me semble plein de sens pratique pour le Canada. Il représenterait une action dans le sens du mouvement vers un commerce plus libre qui constituerait un changement marqué par rapport à nos positions passives des récentes années. Il s'imbrique à perfection d'ailleurs dans ma thèse générale pour orienter notre destinée vers l'internationalisme.

L'aspect politique

Passant de l'aspect économique de mon plan à l'aspect politique, je dois concentrer mon attention une fois de plus sur le problème interne canadien que j'ai déjà considéré comme le plus pertinent dans cette dimension.

Je voudrais insister sur l'idée suivante: il faut ne plus croire à l'hypothèse que la nation canadienne, si elle est appelée à vivre, doit être une entité homogène, monolinguaire et monoculturelle comme la plupart (ce n'est pas l'ensemble) des nations-états du vieux monde.

Il ne faut pas regarder notre diversité comme une carence mais l'apprécier comme un authentique avantage dans un monde moderne où la connaissance des autres langues, façons de vivre et habitudes de pensée acquiert

une grande importance. En plus de ce besoin croissant d'aptitudes linguistiques et d'optiques cosmopolites en face de notre monde se rétrécissant mais encore tristement divisé, il est évident que l'une des tendances les plus dynamiques de notre époque — une tendance qui accélérera son momentum avec l'avenir — est l'association de différentes unités raciales et linguistiques dans de nouvelles communautés supranationales, comme le Marché commun européen.

Les Canadiens noteront avec intérêt que l'initiative d'une telle expérience se développe en Europe pendant que les Etats-Unis, à l'avant-garde du monde occidental en bien des domaines, ne peuvent que regarder et applaudir. La méthode américaine consiste à concilier les différences nationales en les absorbant en un "melting pot", un système qui échappe à toute application en tout autre endroit du monde. Peut-être existera-t-il un jour une société globale monoculturelle et monolinguisque à l'image des Etats-Unis mais son apparition prochaine ne se dessine pas au cours du présent siècle — et même probablement pas au XXI^eème, — de sorte que l'intérêt d'une telle idée est futile pour un monde qui s'efforce de survivre d'année en année à l'ombre de la bombe atomique.

La meilleure chance de survie repose dans l'association internationale qui reconnaît le maintien des distinctions nationales et dont l'archétype n'est pas l'Amérique mais l'embryon de l'Europe-Unie. Le Canada peut innover dans cette forme d'organisation politique, à l'opposé de la direction actuelle, c'est-à-dire en diversifiant la nation-état existante plutôt qu'en réunissant plusieurs pays indépendants.

Néanmoins, j'ai l'impression que nous ne créerons rien de nouveau ou d'intéressant dans le monde si nous nous bornons à essayer de réussir une vague association des deux "races fondatrices" du Canada, parce que la conciliation d'un Canada anglais et français dans un système binaire a peu de sens et ne fascine personne.

Réduite à une simple équation, l'entreprise semble à peine comparable à l'effort d'unification belge, sans doute louable mais sûrement pas dans l'esprit de l'immensité des espaces et des possibilités de notre pays sous-continentale.

Pour élargir et moderniser le concept de bilinguisme et de biculturalisme ainsi que le système politique qui reflète notre diversité nationale, trouvons un moyen de transformer le Canada en Etat international où Français et Anglais seront les principaux éléments d'une structure aux facettes variées intégrant quelque chose de *toutes* les langues et cultures.

La découverte de cette formule transformera complètement les aspects du problème. La langue française est l'une (et certainement la première) des langues de travail du Marché commun européen tout comme elle est la plus connue de l'Europe dans son ensemble. Les langues française et anglaise sont les langues officielles de l'OTAN, de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques et de plusieurs autres organismes internationaux. Elles sont aussi les deux principales langues de l'Organisation des Nations Unies (espagnole, russe et chinoise), plusieurs ouvrages sont imprimés en anglais et en français seulement et l'usage prévaut, lorsque la multiplicité des langues est vraiment malcommode, de recourir au français et à l'anglais, les plus utilisées et comprises.

La majorité des Canadiens de langue anglaise (et aussi plusieurs de langue française) ignorent ces faits. Entraînés dans la vision d'un monde en termes nord-américains, ils croient que la connaissance du français — ou de toute autre langue sauf l'anglais — n'a aucune valeur pratique ou à peu près. Conscients d'un monde plus grand, je crois qu'ils changeraient d'attitude en réalisant que le monolinguisme est désuet et "vieux jeu". La compréhension des autres langues (particulièrement du français) sera jugée à sa valeur: une partie du bagage nécessaire d'un homme du vingtième siècle. Ce changement

d'attitude entraînera les Canadiens-Anglais à accepter — en fait à accueillir — le "fait français" au Canada comme une source d'enrichissement national. Je décrirai brièvement la campagne culturelle d'envergure que je suggère pour promouvoir cette attitude plus cosmopolite de la part des Canadiens.

Un système en trois étapes

En guise de bienvenue au multilinguisme, tout en accordant un statut spécial aux langues française et anglaise, je propose un système en trois étapes :

1) Encourager les Canadiens à étudier une ou toutes les langues comme contribution à une meilleure compréhension du monde en général. A cet effet, je suggère une plus grande insistance scolaire sur les études linguistiques ; que la compétence honnête dans une langue seconde soit une qualité requise à l'admission universitaire, qu'un boni (peut-être minime mais suffisant pour fournir un stimulant) soit payé aux fonctionnaires pour chaque langue apprise en plus de la langue maternelle.

2) Reconnaître quelques langues importantes, comme l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et le russe (qui correspondent aux langues des principaux groupes d'immigrants) dans le gouvernement fédéral, la fonction publique, les cours de justice, dans certains services utiles comme les chemins de fer, les transports aériens et ainsi de suite. L'espagnol peut s'ajouter à ce groupe puisque c'est l'une des langues mondiales vraiment importantes et que sa reconnaissance serait appréciée de l'Amérique latine qui, avec le Canada français, a apporté sa contribution à l'aspect culturel de notre continent très différente du modèle américain. Cette idée n'implique que, par exemple, des affiches multilingues dans les bureaux gouvernementaux et sur les trains et avions transcontinentaux (chose familière aux Européens), l'emploi de traducteurs dans les cours fédérales et la fonction publique afin de permettre l'audition des causes, l'échange

de correspondance officielle dans ces quelques langues importantes, et autres mesures semblables.

3) Assurer un statut officiel aux langues anglaise et française *d'un océan à l'autre* comme les deux "langues de travail" acceptables en toute circonstance officielle, et, je l'espérerais, à toute fin commerciale et autres.

Les différences pratiques entre mon système en trois étapes et une solution bilingue au problème de langues peuvent paraître minimes. Toutefois, l'importance symbolique et psychologique du changement me semble grande.

Le principe fondamental des bases d'une solution à nos problèmes

Bien que ces quelques idées vagues ne nous indiquent pas comment la nation internationale nous sortirait de nos difficultés politiques actuelles, je crois que le principe essentiel impliqué nous fournira les fondements d'une solution à nos divisions internes. En fait, je suis porté à croire que, si nous élargissons le concept de biculture par le plan que je suggère, nous établirons un cadre plus favorable à une conciliation que ceux dont nous disposons et qui sont rejetés par un secteur ou un autre de la population.

Ainsi, le compromis des "Etats associés" accepté par un segment de l'opinion québécoise répugne complètement, dans sa définition générale, à la majorité du Canada anglais; mais, je pense, qu'il mériterait une étude plus approfondie si sa description concernait moins une méthode de joindre deux moitiés autonomes sur les plans politiques, culturels et linguistiques en une union binaire qu'une façon pour une partie de la nation *internationale* de choisir une forme politique et culturelle quelque peu différente de l'autre partie et qui lui permettrait d'accéder à un plus grand degré d'autodétermination à ce sujet.

D'autre part, l'acceptation — à la grandeur de la nation — du français comme langue officielle et la reconnaissance grandissante donnée au fait français qui découlent de mon plan (mais non de l'idéal actuellement proposé du bilinguisme) réduiront la tendance pour le Québec à rechercher son avenir dans une plus grande autonomie provinciale.

En conséquence, l'enthousiasme actuel pour les Etats associés pourrait diminuer et un projet de fédéralisme plus normal (bien que sans aucun doute avec changements substantiels par rapport à sa forme présente) serait acceptable par les Québécois.

De toute façon, le concept que j'ai décrit suggère à tout le moins une direction générale pour sortir de l'impasse présente dans laquelle notre débat sur la nature de la réorganisation politique du Canada s'embourbe. Il nous fournirait l'occasion, je crois, de nous éloigner du caractère inutilement explosif inhérent à toute simplification outrancière d'un argument à deux tranchants, offrirait une présentation plus souple et plus flexible — et pour un grand nombre de gens plus attrayante menant à l'examen des alternatives qui nous sollicitent, dans une atmosphère plus détendue.

L'importance des traits culturels

Après avoir parlé de quelques applications économiques et politiques de la théorie d'une nation internationale, arrivons-en finalement à l'aspect culturel. J'ai dû condenser le texte original d'un long article pour le présenter à cette revue et certaines sections ont été comprimées; convaincu toutefois de l'importance des traits culturels du projet que je défends, j'en abrège grandement l'explication étant donné sa simplicité relative. Les lecteurs intéressés aux détails du projet pourront trouver mes arguments *in extenso* dans le *Queen's Quarterly*.

En résumé donc, les considérations culturelles au sens général de "façon de vivre et de penser" touchent de près

au problème canadien interne et externe. Je sais que l'injection des habitudes et valeurs internationales (je veux dire ici non américaines) dans la façon de vivre des Canadiens nous aidera à nous débarrasser du complexe de domination américaine; l'adoption d'attitudes internationales (je veux dire ici non anglaises) par les Canadiens nous aidera quant à l'amélioration de nos relations internes.

A cette fin je suggère un programme à long terme, stimulé par les gouvernements fédéral et provinciaux, pour rendre l'idée d'une nation internationale viable dans l'esprit des Canadiens, et surtout de la jeunesse. Le voyage me semble alors le moyen le plus favorable et je recommande les déboursés de sommes considérables aux fins de favoriser les mouvements de masses des étudiants et autres vers les pays du vieux monde. Que les jeunes voyagent dans des conditions économiques — à bord d'avions et de bateaux très simples nolisés par Ottawa et les provinces — campent dans les auberges de jeunesse et les chantiers de travail une fois rendus de l'autre côté mais donnons leur la chance d'y aller. De la même façon, accueillons les jeunes de l'autre continent en grand nombre afin qu'ils nous enseignent quelque chose de leur façon de vivre.

Je recommande qu'on mette fin à cette campagne bornée qui cherche à persuader les Etats-Unis et les autres propriétaires non-résidents de filiales canadiennes qu'ils ne doivent employer que des Canadiens dans leurs opérations locales. Au contraire, incitons-les à déplacer souvent leurs employés canadiens vers les autres succursales à travers le monde et à nous amener des gens d'ailleurs au Canada. Bien plus, élargissons nos politiques d'immigration, facilitons les recherches en économie de l'immigration avec l'idée de maintenir ouverte aussi grande que possible la porte aux nouveaux venus sans pousser les Canadiens au chômage.

Tout ce va-et-vient de gens nous familiarisera avec les autres pays, coutumes et cultures. Utilisons en outre

tous les organes de communication — surtout la télévision et la radio — beaucoup plus que nous ne l'avons fait à ce jour pour amener le monde à nos demeures; que la publicité appuie l'intérêt pour les pays étrangers, que nous fassions l'impossible pour amener les Canadiens à une "pensée globale" plutôt qu'à l'imitation des Américains d'une part ou d'autre part à la considération des Canadiens d'origine ethnique différente comme des étrangers.

Ainsi, très rapidement, il s'agit du dernier élément de mon remède pour un Canada nouveau — un Canada grand ouvert, embrassant le monde circonvenant tous ses problèmes internes et externes. Nous sommes plus prêts à ce genre d'aventure nationale que tout autre peuple terrestre. Selon les mots de l'écrivain français Philippe Aubert de la Rue: "Le pragmatisme, la modération, l'absence de dogmatisme idéologique font partie de l'individualité canadienne, de son style politique." De telles qualités nous ont conduits à participer activement aux affaires internationales d'une façon déjà remarquable. Très en vue parmi les architectes du Commonwealth moderne, des Nations-Unies, de l'OTAN, du Fonds monétaire international et ailleurs, le Canada semble disposer d'un flair pour le comportement sensible et tolérant qui peut unir des peuples divers. Je crois donc que nous sommes capables de la tâche que j'ai décrite et qu'elle est digne de nous.

Par dessus tout, le concept d'une "nation internationale" offre une urgence et une fascination qui pourraient donner au Canada une raison d'être qu'il lui faut absolument trouver. Cette expérience excitante dans le sens où peu de pays — et certainement pas les Etats-Unis — peuvent se diriger, pourra conduire les nations mondiales à regarder le Canada comme une inspiration dans la recherche de la paix universelle et de la fraternité humaine. Ces facteurs nous permettraient de retrouver la raison d'être que nous avons perdue et de restaurer notre confiance dans le célèbre slogan de Wilfrid Laurier: "le

vingtième siècle est celui du Canada." Le vingtième siècle peut nous appartenir si le Canada se prépare à s'élancer vers ces larges horizons nouveaux qu'exige le vingtième siècle.

HITLER ET LÉNINE ÉGALEMENT CONTRE LES COOPÉRATIVES

Dans L'Action nationale de mars 1967, la page 690 montrait comment le national-socialisme s'était révélé incapable de tolérer la présence des coopératives, dont le dévouement aux véritables intérêts populaires devient intolérable aux potentats qui confondent l'intérêt du peuple avec leur Moi, avec leur conception de l'intérêt populaire, jusqu'à vouloir imposer leurs vues au peuple lui-même.

Dans un autre article que publie la revue 'Les Annales de l'Economie collective (juillet-septembre 1967), M. Georges Davidovic, rappelle comment Lénine a traité les coopératives:

"Après avoir pris le pouvoir..., Lénine ordonna que Centrosoyus, l'Union coopérative russe, serve d'instrument au régime communiste. Mais les dirigeants des coopératives russes firent preuve d'un courage remarquable; ils ignorèrent l'ordre de Lénine et insistèrent sur leur fidélité au Principe de la Neutralité. Lénine réagit brutalement: il révoqua les membres élus du conseil de Centrosoyus, les remplaça par des gens soumis au régime communiste, et proclama qu'en Russie les coopératives avaient cessé d'être des organisations indépendantes et étaient devenues l'organe de distribution du régime soviétique."

Ces deux exemples doivent nous faire réfléchir sur l'esprit qui anime quiconque prétend régenter ou détruire des coopératives sous prétexte de servir le bien commun. Capitalistes, fascistes et communistes sont d'accord sur leur animosité contre les coopératives. Cela même doit nous servir de critère pour juger les hommes qui sollicitent notre appui pour se faire nos défenseurs.

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

- Jacques Benoit** — Jos Carbone — Collection: les romanciers du jour — Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal, 120 pages. 1967.
- Marcel Faribault** — Vers une nouvelle constitution — Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, 249 pages, 1967. **\$3.50**
- Dossiers de documentation sur la littérature canadienne-française:** Gabrielle Roy, Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, 91 pages, 1967. **\$1.25**
- La sainte liturgie** — Les Editions Fides, 245 est, boul Dorchester. Montréal et Paris, 150 pages. 1967. **\$1.00**
- Le mystère eucharistique** — Collection "L'Eglise aux quatre vents" — Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, 39 pages, 1967. **\$0.50**
- Michel Brunet** — Canadiens et Canadiens — Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, 153 pages, réimpression 1967. **\$2.50**
- Emilia B. Allaire** — Profils féminins — Edition Garneau Ltée, 34, rue Ste-Anne, Québec (4e), 284 pages, 1967. **\$4.50**
- Jacques Cotnam** — Faut-il inventer un nouveau Canada? Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal. 256 pages, 1967. **\$3.00**
- Yves Thériault** — L'appelante — Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal (18), 125 pages, 1967. **\$2.00**
- Suzanne Piuze** — La santé par le Yoga — Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal (18), 127 pages, 1967. **\$1.00**
- Le Québec dans le Canada de demain** — Vol. 1 — Avenir constitutionnel et statut particulier. — Vol. 2 — Vers un nouveau partage des pouvoirs. Articles parus dans le DEVOIR (en collaboration) — 192 p. et 186 p., 1967. Chaque volume **\$1.00**
- Pierre de Granpré** — Histoire de la littérature française du Québec, tome 1 — (en collaboration) — Librairie Beauchemin Limitée — 450, ave Beaumont, Montréal 15, 368 p., 1967.
- Serge Mongeau, M.D., M.A.** — Evolution de l'assistance au Québec — Les Editions du Jour — 3411, rue St-Denis. Montréal 18, 123 pages, 1967. **\$2.00**
- Gérard Marier** — Qui seront-ils en l'an 2000? — Editions Garneau, 47 rue Buade, Québec 4 — 163 pages, 1967.
- Laurier L. LaPierre** — Québec: hier et aujourd'hui — The Macmillan Company of Canada, 70 Bond Street, Toronto, Ontario — 306 pages, 1967.
- André Giroux** — Le Gouffre a toujours soif — Collection "Bibliothèque canadienne-française" — Les Editions Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, réédition 1967, 188 pages. **\$1.25**
- Henriette Major** — Le club des Curieux — Collection "Les quatre vents" — Les Editions Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal. 119 p., 1967. **\$2.00**

VIE CULTURELLE

**Directeur intérimaire de
la section culturelle**

ANDRÉ MAJOR

Toute personne désireuse de soumettre des textes pour publication dans la section culturelle est priée de communiquer avec le directeur.

**Adresse: L'ACTION NATIONALE
Section culturelle,
C. P. 189, Station N,
Montréal.**

Poèmes
de
Gaston de Guise

Acton Vale, 1907

Les cimetières d'Acton Vale

*Qu'ils soient longs et précis
Discrets, mais surtout modernes.*

*Que les morts y soient à l'aise
Et les vivants, touristes fous,
Mieux qu'à la vie.*

*Les cheveux au vent et les chats noirs,
Les clairs de lune à reflets verts
Brillent par leur absence continuelle:*

Tout est moderne, ici; même l'ennui.

Vieux sonnet

*J'ai tout mis dans l'assiette du bonheur :
Quelques fils électriques trouvés l'an passé,
Le sifflement d'un train perdu dans les forêts,
Les échos d'ici et d'ailleurs.*

*Et j'ai eu soin d'y ajouter
Quelques araignées qui chantent faux,
La Rivière Blanche avec ses feuilles d'automne,
Et la présence de jeunes enfants morts.*

*Il ne faut sans doute rien de plus
Pour alimenter convenablement
Une aussi longue vie que la tienne.*

*Et, cette assiette du bonheur
Je te l'offre de bon coeur,
Mais tu n'auras plus rien de moi d'ici mille ans.*

Acton Vale, 1962.

Les eaux profondes

*C'est la grande voix qui s'enroule, s'enroule,
Qui s'enroule au fond de la mer sans se presser.
Même, si lentement qu'à la voir on s'imaginerait
Que les cercles autour d'elle enroulés, contiennent
L'éternité des eaux profondes.*

*Lourde et lente, une pieuvre se glisse, immobile parmi
Tant le coraux jaunâtres, bleus ou blancs, violets;
Des poissons inconnus renaissent par millions
En ces paysages éternels de sel et d'eau, parmi
Ces paysages fantastiquement nus.*

*Trouvez la voix ! celle justement qui, telle
Un jeu d'ombres feuillu sans larme ni regret
Superflu; celle qui, folle et tisseuse d'eau rayée,
Se dégage des échos marins vers les morts ou la vie
En des frissons de cercles mauves.*

Acton Vale, 1962.

Mémoire

*A regarder la pluie tomber,
Tomber sans feuille ni raison
L'on retrouve son temps :*

*Ce temps qui n'était pas perdu,
Mais simplement laissé pour compte
Au fond de la mémoire, enfoui.*

Hors saison

*Je suis longtemps
Resté pensif, debout
Si près des cathédrales enchantées ;*

*L'eau des villes voisines
Avait probablement adouci
Le spectacle des rues.*

Partage

*Mon Dieu ! que j'eusse aimé te voir
A cet endroit nommé Partage;
Avec toi j'aurais le miroir
De l'eau coupé en deux, ton visage
Dedans comme un seul écusson;*

*(En les prairies de ce village
Tout est à refaire, sinon
L'interminable long voyage
— A pied jusques à la maison
Que nous habitâmes, naguère*

*Aux alentours de l'an blessé.)
J'aurais voulu après leur guerre
Revenir avec toi, fouler
Les herbes bleues des champs de Mère,
Interroger les souvenirs; mais*

*Tu n'es plus que par mémoire —
A Partage il fait, d'ailleurs, froid
Toujours... Et quand je bois, je ne vois
Au loin que des palais de Loire.*

Carré St-Louis, Automne 1964.

CINQ PETITES ÉLÉPHANTES

par François Herbin

Masque*Ton visage**Masque aux yeux blonds.**Tes mains**Belles et douces araignées.**Cauchemar d'enfant**Sur la route, fil**Où s'enfilent mes songes.***Poème***Voyez ! disent les Reines défuntes, voyez**De quel éclat s'ornent — après tant d'années**Nos riches vêtements, défaits au chant**Multiple de l'histoire.*

Continuellement

*Il y a un homme qui nous observe,
Un homme avec le sommeil dans un oeil
Et l'angoisse dans l'autre,
 Un homme qui d'ailleurs
Ne dit mot — ni ne fait geste, et
Qui se contente seulement
D'examiner lentement les traces fugitives
Que laissent, en un miroir troublé, glacé,
 Nos belles paroles de vivants.*

CINQ PETITES ÉLÉPHANTES

par François Hertel

(récit en grande partie authentique)

Elles étaient cinq petites éléphantess, toutes plus mignonnes les unes que les autres. On sait que les éléphants se développent à un rythme analogue au rythme humain. C'est ainsi qu'une éléphantess de treize ans est encore une petite gamine espiègle, qui commence d'ailleurs à se sentir chatouillée par une puberté naissante. Elsie, Lucy, Mignonne, Suzy et Blandine vivaient donc leur vie d'écolières dans les cages du cirque Amar. Elles étaient paisibles, aimables, caressantes, comme toutes les petites éléphantess bien élevées. Elles étaient aussi quelque peu espiègles, mais on leur pardonnait volontiers leurs espiègeries, d'ailleurs toutes mineures.

En ce temps-là, le cirque Amar devait être à Tours, si j'ai bonne mémoire. C'était l'heure de la grande parade d'arrivée. Les petites éléphantess attendaient sagement leur tour de parader. Vu leur jeune âge, c'est le seul travail qu'on leur demande : se montrer les jours de parade. Elles sont encore trop petites pour jouer du piano ou pour jongler avec le phoque.

Tout à coup, je ne sais quelle mouche la piquant, Elsie l'aînée, qui avait treize ans à l'époque, — alors que Mignonne, la cadette, n'en avait que huit, — Elsie, la douce Elsie, profitant d'un moment d'inattention de ses gardiens, part au grand trot vers la campagne. Avait-elle aperçu quelque imaginaire éléphantess à l'horizon ? L'appel de la verdure s'était-il fait sentir dans son subconscient d'éléphantess de ville ? Nul ne le saura jamais. Toujours est-il qu'Elsie fut aussitôt suivie de Lucy, de Mi-

gnonne, de Suzy et de Blandine. Ce ballet inattendu, s'accompagnant du frétillement de joie des petites queues et du barrissement enfantin de cette troupe de ballerines improvisées, vint semer la panique dans la bonne foule tourangelle.

Les petites éléphantines toutefois se gardèrent bien de s'attaquer aux personnes. C'est tout au plus si Mignonne, moins adroite que les autres, vu son jeune âge, écrasa les orteils de quelques citoyennes âgées, qui ne s'enfuirent pas assez vite. Quant à Elsie, délaissant son projet primitif de fuir vers la verdure, elle donna gaillardement le signal de l'assaut aux boutiques d'alimentation. Elle volait pêle-mêle, — c'était d'ailleurs un spectacle ravissant, — boîtes de spaghetti, de macaroni, pommes, oranges, bananes, tout ce qui lui plaisait quoi ! On prétend même qu'au rayon des légumes, elle ne se contenta pas des choux, des navets, des carottes disposés en vrac, mais qu'elle commit quelques confusions : engouffrant par exemple, quelques boîtes de petits pois en conserve.

Les autres petites imitant Elsie, s'empiffrèrent de la même manière. On prétend que la pauvre Mignonne (encore inexpérimentée) avala une quantité considérable de bouchons de liège, qui se répandaient en abondance sur les trottoirs.

En tout cas, la joie des petites proboscidiennes était si grande qu'elles en pétaient, à la lettre, de plaisir.

Le vrai malheur toutefois commença quand les petites éléphantines, alléchées sans doute par les étalages qu'elles avaient ravagés, eurent l'idée d'entrer à l'intérieur des boutiques. Il faut comprendre que dans leur inexpérience elles eussent pu croire à des merveilles encore plus mirobolantes à l'intérieur des magasins. Or, chacun sait qu'un éléphant, si jeune soit-il, lorsqu'il a mis la tête dans une ouverture n'a de cesse qu'il y ait fait passer tout le corps. C'est alors, pour parler argot, que les portes et les murs "en prirent un coup". Les marchands, affolés à la vue de ces éléphants dans la maison, (ils ne se connaissaient pas assez en éléphantotechnique pour savoir qu'ils

n'avaient affaire qu'à des petites gosses, en somme inoffensives) s'aplatirent dans les coins, affolés. Les petites éléphantés prirent bien soin de ne pas leur mettre le pied dessus, elles se contentèrent de les chatouiller un peu de la trompe avec de joyeux barrissements. Comme on parle très peu éléphant en Touraine, ce langage affectueux et câlin ne réussit pas à calmer les appréhensions de la gent mercantile de l'endroit.

Mais que faisaient donc les agents et les pompiers pendant tout ce temps ? Ils tenaient conseil, avec les gardiens du cirque. Ceux-ci avaient beau crier, de toutes leurs forces, à travers le bruit des éboulis et la poussière (une vraie poussière de tremblement de terre) : Elsie ! Lucy ! Mignonne ! Rien n'y faisait. Les petites éléphantés étaient en mal de liberté. Elles faisaient l'école buissonnière quoi !

Un agent, plus brave que les autres, tenta, si l'on peut s'exprimer ainsi, de "ceinturer" Mignonne, la plus petite. Mal lui en prit. La pauvre enfant se sentant menacée dans ses arrières, alors qu'elle regardait gentiment par une fenêtre, traversa illico celle-ci, entraînant avec elle des pans de murs et de gravats, qui dégringolèrent pêle-mêle sur le pauvre agent qui s'en tira avec force bosses.

Quant à la pauvre Mignonne, affolée, mais non blessée, se sentant coincée à l'intérieur de cette pièce obscure, qui se trouvait être la chambre de la patronne, elle réussit à se retourner là-dedans, non sans mettre un pied sur le lit qui s'écroula à grand fracas. Quand elle sortit toute penaude de la maison, prise en main cette fois par un de ses gardiens, la pauvre petite était comme emmaillotée dans des rideaux, dans des draps de lit, dans tout le linge qu'elle avait bousculé et qui adhérerait maintenant à sa peau rugueuse d'enfançon éléphantin. Elle poussa un petit barrissement qu'on interpréta comme l'expression de sa légitime humiliation.

La capture de Mignonne mit d'ailleurs fin à cette joyeuse farandole. Les petites éléphantés, peut-être las-

ses du jeu, peut-être inquiètes du sort de leur cadette, se laissèrent gentiment rattraper l'une après l'autre, ne se permettant plus qu'un minimum de facéties; s'emparant, par exemple, d'une enseigne de magasin ou d'un casque de pompier.

Cette fugue se terminait heureusement, car, en somme, elle n'avait fait qu'une victime: un chien. La pauvre bête s'avisa, au moment où Elsie pénétrait dans un des magasins, de vouloir lui faire un mauvais parti. Bien mal lui en prit. Il fut immédiatement embroché d'un maître coup de défense. Chez Elsie, en effet, les défenses (elle avait treize ans à l'époque) ne sont plus des défenses de lait, mais bel et bien une arme solide, en bel ivoire résistant et aiguisé.

La foule, rassérénée, put assister quand même au défilé. On eût dit que, pour se faire pardonner leur fugue (?), les petites éléphantés rivalisaient entre elles de gentillesse. Elles étaient vraiment mignonnes à croquer, avec leurs grandes oreilles tombantes (on sait que la grandeur des oreilles est un signe d'intelligence) et leurs petites queues de plus en plus frétilantes. C'est avec le sourire que les regardaient passer les Tourangeaux amusés. Seuls, évidemment ne s'amusaient pas ceux qui avaient été victimes, dans leurs biens, de la fugue des innocentes créatures.

Bien repues, un peu fatiguées tout de même, les petites éléphantés avaient donc repris leur place dans les rangs de leurs congénères plus âgés, qui se mirent à barrir avec des voix presque intelligentes, ma foi; auxquels barrissements répondaient sur le même ton les petites. Pour moi, qui suis quelque peu éléphantophone, je saisis à peu près ceci du dialogue: 'Vous vous êtes bien marrées, les petites? interrogeait un vieil éléphant presque aveugle, âgé de soixante-seize ans. — "Oui", répondaient-elles, dans leur langue. — C'est de votre âge' ajoutait le vieux. Moi, si je me permettais de telles fantaisies, on me croirait devenu fou et on m'abattrait.'

— *Mais pourquoi donc, grand-père, chuchotait Mignonne. — Pourquoi ? Parce que, passé la quarantaine, la plupart des hommes sont trop bêtes pour s'amuser. Alors, ils croient que nous, les éléphants, nous devons réagir comme eux. Il faut se résigner. Quant à vous, profitez de votre jeunesse !*"

Cette sagesse éléphantine ne fut pas sans beaucoup m'émouvoir et je me promis de témoigner un jour ou l'autre en sa faveur. Je viens de tenir parole. Quant au cirque Amar, il paya les pots et assiettes cassés et tout continua d'aller pour le mieux dans le meilleur des mondes.

LE CINÉMA D'OBJECTIF

par André Bertrand

Depuis octobre 1960 paraît à Montréal une revue de cinéma dont l'importance est telle qu'on a pu parler, lors du dernier Festival du film canadien, d'une critique gênée, dans ses jugements, presque obligée de couronner, dans chacune des catégories du long, du moyen et du court métrages, Jean-Pierre Lefebvre et *IL NE FAUT PAS MOURIR POUR CA*, Jacques Leduc et *CHANTAL EN VRAC*, Pierre Hébert et *OP HOP*. Cette revue, à laquelle collaborent non seulement Lefebvre, Leduc et Hébert mais près de la moitié des membres du Prix de la Critique (Michel Patenaude, François Salvat, Christian Rasselet, Patrick Straram et André Paquet), c'est *Objectif*. *Objectif* est réputé pour la façon cavalière dont ses rédacteurs excommunient tout ce qui n'est pas d'*Objectif*, du petit noyau, du petit clan, du petit groupe, et pour quelques articles, à peine plus sérieux, sur la nouvelle vague, sur des questions aussi spécieuses que de savoir si oui ou non nous sommes entrés dans une ère de communications audio-visuelles. Bref, on s'y paie de mots plus souvent qu'autrement, et on se serre les coudes en temps opportun. "Je vous souhaite les meilleurs succès possibles, écrit Jacques Leduc à ses deux comparses Pierre Hébert et Jean-Pierre Lefebvre peu avant que ne débute le Festival, et que le meilleur homme gagne, c'est-à-dire moi qui suis le meilleur cinéaste québécois au monde." On sent là, au ton badin, un orgueil mal déguisé, un peu d'ivresse et beaucoup de complaisance.

LE RÉVOLUTIONNAIRE

Ce premier long métrage de 74 minutes de Jean-Pierre Lefebvre, réalisé en 1965 au coût de \$16.000, est en quelque sorte le manifeste d'*Objectif* et d'abord parce qu'y jouent, entre autres, André Théberge, Robert Daudelin, Pierre Hébert, Michel Patenaude et Christian Rasselet.

Dédié "à ceux qui ne veulent pas mourir pour rien", c'est l'histoire d'une troupe de résistants qui, sur une ferme de campagne, s'entraînent à la guérilla. Rassemblés autour d'un chef enlunetté, ils ont piteuse allure et font plutôt penser à des adolescents rêveurs qu'à des hommes d'action. A preuve leur étonnement quand passe une jeune femme, la révolutionnaire, et que cette femme décide d'embrasser avec eux la cause de l'indépendance. Au reste, une fois les personnages campés, ce film est d'une lenteur inimaginable: rien ne bouge, rien n'avance, aucune action, aucune intrigue, néant. Chaque plan est d'une longueur démesurée, moins pour obéir à de quelconques théories nouvelles, qui veulent que le montage soit un artifice, que pour sauver de l'argent. Et que dire de cette musique de violons sanglotants sortie tout droit de chez Verlaine, sinon qu'elle tape sur les nerfs ?

Enfin, il y a là, de loin en loin, quelques mots d'esprit par lesquels l'auteur essaie de nous arracher un sourire: "Il y a deux cultures au Canada, la française et celle des pommes de terre !" Très drôle, très spirituel, presque aussi ridicule que cette image reprise fréquemment, d'un révolutionnaire prisonnier d'un piège à ours: on regrette que le sort du pays soit lié à de tels monstres d'imbécillité.

JACQUES LEDUC

Né à Montréal en 1941, Jacques Leduc est un ancien du collège Saint-Denis. Il entre à l'ONF en 1963 et participe à l'élaboration du FESTIN DES MORTS, de 60 CYCLES, de COMMENT SAVOIR et de YUL 871 avant de réaliser lui-même un film de 45 minutes, CHANTAL EN VRAC.

“J’estime beaucoup Leduc pour l’avoir rencontré à quelques reprises et bavardé avec lui mais je trouve que “Chantal” ne présente aucun intérêt humain, observe Luc Perreault. Le personnage du film, que Leduc a choisi sous prétexte qu’elle était représentative de la jeune fille de vingt ans actuelle, n’a absolument rien à nous apprendre précisément sur cette jeunesse. A partir de l’ennui d’une jeune fille, il a fait un film ennuyeux pour le spectateur alors qu’il aurait pu faire de ce sujet un film passionnant.”

Leduc achève *NOMININGUE: UNE ROMANCE* où il s’efforce de concilier le documentaire touristique et la fiction.

PIERRE HÉBERT

En 1965, après des études d’anthropologie, Pierre Hébert est engagé par l’ONF alors qu’il compte déjà à son actif trois courts métrages de production indépendante: *HISTOIRE GRISE* et *HISTOIRE D’UNE BIBITE* (1962), *OPUS 1* (1964). Pour l’ONF: quelques boucles destinées à l’enseignement du français, *OP HOP*, *OPUS 3* et *EXPLOSION DE LA POPULATION*, tous des films d’animation. Hébert lui-même s’en est expliqué dans un article important de *Phlomme*: “L’animation s’est retranchée de la réalité vers un petit monde esthétisant et clos où l’art d’animer est bien vite entré en décadence. Les points de référence valables sont déjà trop loin pour ne pas avoir à les réinventer dans notre nouveau contexte démultiplié. L’animation devra cesser de fabriquer de beaux objets et commencer à acheminer efficacement des messages. Les chemins que doit prendre une animation authentiquement actuelle ne sont ni faciles ni évidents. Cependant, ce devra sûrement être la ligne dure et droite d’une recherche implacablement systématique. Cette animation se doit d’être affirmative, radicale, intolérante, violente... car en plus de chercher sa propre définition, elle doit être un acte moral qui propose l’anéantissement du cadre limitatif et aristocratique dans le-

quel on voudra à coup sûr la considérer, de l'ordre culturel moribond qui est sous-jacent à ce cadre et des grands-prêtres profiteurs de cet ordre."

JEAN-PIERRE LEFEBVRE

Pour Jean-Pierre Lefebvre, né à Montréal le 17 août 1941, le cinéma est "un moyen de s'exprimer sans les contraintes propres qui découlent de l'enseignement qu'on nous a donné sur les autres arts". En plus du *REVOLUTIONNAIRE* et d'une apparition dans le *MASCULIN/FEMININ* de Jean-Luc Godard, on lui doit deux courts métrages, *PATRICIA ET JEAN-BAPTISTE* et *L'HOMOMAN*, et le grand prix du 5e Festival du cinéma canadien, *IL NE FAUT PAS MOURIR POUR CA*.

Tourné en 1964 à compte d'auteur, *L'HOMOMAN* est un exercice de style où apparaissent déjà pêle-mêle, entre les cartons et à grands coups d'accéléérés et de ralentis, les thèmes de la révolte du *REVOLUTIONNAIRE*, de la solitude et de l'ennui d'*IL NE FAUT PAS MOURIR POUR CA*. On peut donc sans préjudice se contenter de cette demi-heure et laisser tomber le reste, avec d'autant moins de scrupules que Lefebvre n'a jamais été meilleur qu'ici (sauf peut-être par endroits dans *PATRICIA ET JEAN-BAPTISTE*). Par exemple, c'est ici que se fait jour l'idée de substituer à des bruits réels anodins le vrombissement d'un avion qui décolle, gag qui tourne au procédé dans les films ultérieurs, tout comme la manie de mettre en scène des Anglais qui baragouinent le français et cette autre manie qui consiste à pousser des prêtres au bord de couches où ils n'ont que faire. A l'usage, ces pochades amusent de moins en moins : elles déçoivent.

PATRICIA ET JEAN-BAPTISTE dure 35 minutes et se présente comme une manière d'autobiographie, de portrait : le Jean-Baptiste en question, interprété par Jean-Pierre Lefebvre, est né pareillement le 17 août 1941. Au-delà de l'autobiographie, c'est la caricature d'un type de Canadien français "en qui gronde la révolte an-

cestrale" mais qui se sait trop faible pour agir, qui s'occupe à ne rien faire : il feuillette des journaux de fins de semaine, il va aux vues le dimanche, il travaille à l'atelier. Ce n'est pas un hasard s'il flâne dans sa chambre, en pyjama, quand débute le film : une chambre en désordre, voilà son élément ; une petite tenue, voilà sa grandeur d'âme. Jean-Baptiste rencontre-t-il une Française, Patricia, dont c'est l'anniversaire ? Il monte chez elle et s'assoit lourdement, et marmonne des phrases inintelligibles. Cette scène extraordinaire où la caméra, immobile, enregistre avec neutralité les événements, représente sans doute ce que Lefebvre a fait de mieux et traduit parfaitement son propos : le Canadien français, colonisé, replié sur lui-même, ignore les convenances ; son silence est plus éloquent que ses discours. Très touchante aussi, la séquence finale : lassé de ne pouvoir s'exprimer correctement, Jean-Pierre donne à Patricia un bouquet de fleurs artificielles et, pour rire, profitant de l'occasion, il l'arrose. Dernière observation : Lefebvre est à lui-même son meilleur interprète.

IL NE FAUT PAS MOURIR POUR CA commence de la même façon : le personnage principal, Abel, flâne en pyjama dans sa chambre, s'étire et lance dans l'espace un de ces petits avions de bois de sa fabrication juste à l'instant où vrombit un réacté. (On a donc raison d'écrire que Lefebvre, loin d'innover, se répète d'un film à l'autre, qu'il ne fait que paraphraser dans ses longs métrages ce qu'il dit dans ses courts métrages. "Le cinéma, avouait-il à une journaliste de la Patrie en août dernier, c'est ma deuxième passion, la première étant l'aviation").

Abel secoue enfin sa torpeur au bout d'une demi-heure et écrit au tableau noir, sous le nez du spectateur : "J'aimerais pouvoir changer le cours des choses mais ce sont les choses qui me transforment". Puis il sort et, pour une journée qui s'annonce calme, elle est drôlement mouvementée : rencontre à Montréal d'un flirt perdu de vue depuis cinq ans, qui doit s'envoler dans l'heure pour un mariage à Paris ; lettre et chèque au montant de \$1.000 d'un père exilé au Brésil et dont on est sans nou-

velles depuis 10 ans; décès d'une mère à qui l'on vient à peine de rendre visite et qui rayonnait tellement de santé qu'elle paraissait deux fois moins âgée que soi; complications sentimentales. Pour la tempête après le calme, c'est quand même trop orageux. Depuis le milieu du film, l'intérêt est brusquement déplacé, le spectateur obligé de suivre le héros en une multitude d'endroits qui contrastent violemment avec le décor unique du début. En outre, on se demande pourquoi il va lui-même vers les autres, s'ils sont actifs et s'il subit le monde, et s'il n'aurait pas été préférable de garder tout le temps le même décor et d'y faire apparaître à tour de rôle, en bon ordre, les personnages secondaires.

(Ces jours-ci, Lefebvre a fini de tourner MON OEIL et il prépare plusieurs films dont COMMENT GAGNER LA GUERRE CONTRE LES AMERICAINS et MON AMIE PIERRETTE, pour l'Office national du film: "J'ai toujours été très sévère avec l'Office, confiait-il à un rédacteur des *Cahiers du cinéma*, et je le reste, mais je tiens à dire que je n'ai jamais démoli l'Office en tant qu'organisme. Je me suis attaqué aux individus qui y travaillaient, chose très différente." En effet.)

André Bertrand

APOUTIAPIC

par Clotilde Rainville

C'était en 1957. On avait transporté d'urgence une jeune Esquimaude, dans un avion de la Nordair, de Fort-Chimo à l'Hôtel-Dieu de Roberval. Elle y reçut des transfusions et mit péniblement au monde un garçon. Elle fut déménagée, un soir, en chaise roulante, du service de la maternité à celui de Saint-Gérard, au deuxième étage. Elle souffrait de sinusite et de toux persistante compliquée d'une anémie secondaire qui pouvait devenir pernicieuse.

L'Esquimaude avait environ quinze ans mais sa taille courte et délicate lui donnait l'air encore plus juvénile. Son prénom: Apoutiopic, voulait dire Petite Neige. Elle ressemblait aux Japonaises avec son joli visage ovale, ses yeux bridés et sombres dans lesquels se promenaient des lueurs voluptueuses. Elle nattait en deux longues tresses, nouées de ruban rouge, sa magnifique chevelure noire.

A l'infirmière qui faisait sa ronde habituelle, Apoutiopic désigna, du regard et du geste, un verre plein d'eau et le mur aux trois fenêtres de sa nouvelle chambre.

— Oui, répondit l'infirmière, avec un sourire vague, sans trop comprendre la question silencieuse.

En effet, selon le désir de l'Esquimaude, son lit était orienté près de ces grandes baies d'où l'on apercevait le lac Saint-Jean. Lac impassible de février sous l'enveloppe de neige et de glace. Comme un être qu'on aime et qui dort sous nos yeux mais dont le sommeil même nous est précieux. Car, c'était déjà merveilleux que ce lac fût là à portée du regard d'Apoutiopic, pour lui rappeler le fleuve Cocardjouac près duquel s'élève Fort Chimo. Il manquait encore cependant au paysage les aurores boréales et les arbustes familiers: bouleaux glanduleux et bouleaux nains, ledums des marais et les diverses variétés de saules.

Avant de s'endormir, l'Esquimaude termina l'inspection de la pièce. Murs bleu pastel, tentures d'un imprimé très prononcé, couvre-lit blanc sous un édredon bleu indigo. En somme le bleu dominait. C'était la seule couleur qu'Apoutiopic n'aimait pas dans une maison parce qu'elle trouvait cela trop froid. Tous les bleus des paysages l'enchantaient, mais des murs blancs, gris ou bleus l'ennuyaient. Elle préférait les couleurs chaudes. Les fleurs qu'elle admirait dans certaines chambres de patientes lui rappelaient les grands pavots jaunes, les pédiculaires et les morgelines aux tons roses qui réjouissaient le bref été de son pays, le Nouveau-Québec.

Apoutiopic éprouva de bonne heure une attirance pour une Canadienne française qui passa un mois à l'Hôtel-Dieu et au même département. Un jour la petite Esquimaude s'approcha donc de Rosemonde et lui dit en souriant: 'Piararc'. Elle indiquait, avec ses deux mains, la longueur d'un tout jeune bébé. Rosemonde comprit l'invitation et accompagna Petite Neige à la pouponnière. Elle y vit un bel enfant qui ressemblait à sa mère et tranchait évidemment sur les voisins avec son teint mat, ses yeux bridés, ses longs cheveux noirs.

Apoutiopic, trop affaiblie pour allaiter son fils, voulait absolument le tenir dans ses bras, non pas docilement à l'heure officielle des visites, mais pendant qu'il mangeait. Elle n'avait point eu besoin de psychologues

pour lui apprendre les répercussions heureuses que cela produirait sur la vie affective de l'enfant. Son amour maternel surgissait tout droit de la nature. Les femelles, de même, lavent et caressent leurs chiots et leurs chatons pendant qu'ils boivent goulûment. Le petit Esquimau, lui aussi, engouffrait la nourriture. Comme pour devenir au plus vite un homme dont la valeur servira les possibilités immenses du Nouveau-Québec.

Bien sûr, Apoutiopic et Rosemonde ne pouvaient causer ensemble, l'une ignorant le français et l'anglais, l'autre, l'esquimau. Mais une certaine parenté d'âmes et de tempéraments les unissait. Elles étaient deux émotives secondaires. Avec un visage détendu, des gestes calmes, une patience désarmante.

Et pareille conception orientale du Temps. Comme cet enfant dont Théo Chentrier citait la boutade: 'Habille-moi lentement parce que je suis pressé !'. D'ailleurs Petite Neige, elle, n'avait pas de montre.

Elles aimaient l'hiver. Rosemonde semblait plus heureuse à braver, bien emmitoufflée de fourrure, un froid au-dessous de zéro qu'à s'étendre en costume de bain sur la plage par une chaleur excessive.

Tous les deux ou trois jours Apoutiopic sortait de la garde-robe son costume blanc, de coupe et de confection esquimaudes et elle s'en revêtait. C'était tout un spectacle ! D'abord les *alertik*, grands chaussons aux genoux, les *pineraack*, petits chaussons enfilés par-dessus les premiers ; puis les tiges de bottes en toile avec semelles en peau de phoque barbu. *L'atigi*, manteau à queue et à poche dorsale, capuchon à bordure en fourrure de chien noir ; le *silapok*, genre de tablier en toile pour recouvrir *l'atigi* ; enfin les gants intérieurs de mouffles en molleton et protégés par des gants extérieurs en toile.

Ainsi vêtue, Apoutiopic se promenait dans la chambre et le passage voisin. Elle avait alors l'air heureux. Comme si le fait de porter ce costume authentique lui était déjà un avant-goût de son départ ou bien lui redon-

nait, avec le lac Saint-Jean, l'ambiance du Nouveau-Québec.

Rosemonde avait demandé à un Esquimau, hospitalisé lui aussi et qu'elle connaissait un peu, d'accompagner Petite Neige pour qu'elle puisse marcher sur le terrain de l'hôpital. Car on ne la laissait point sortir seule de peur qu'elle ne s'enfuît. L'Esquimau accepta une fois ou deux puis refusa.

— Elle, pas catholique ! dit-il à Rosemonde sur un ton assez méprisant. Comme si c'était là une cloison qui les séparait.

— Ça n'empêche pas de lui parler ! avait répondu Rosemonde, surprise de cette mentalité qui manquait d'horizon.

Apoutiopic et lui, Pitsiolarc, venaient de Fort-Chimo. Était-elle anglicane ? On n'en savait rien. Mais elle possédait une morale naturelle qui la rendait accessible à une religion.

Certains jours Rosemonde pleurait. Cependant elle ne laissait voir que son visage heureux. Le seul témoin de ses larmes était parfois cette jeune Esquimaude qui, elle, pleurait souvent et sans cacher sa peine autrement que par un mouchoir de papier blanc étendu sur ses paupières.

Il leur arrivait, par simple coïncidence, de pleurer en même temps. Apoutiopic regardait alors Rosemonde et branlait la tête avec un sourire compréhensif. Toutes les larmes se ressemblent, quels que soient les continents, les races, les nationalités.

Mais Apoutiopic pleurait-elle son pays, ses parents, son ami, son époux ? L'on n'en savait absolument rien. Elle personnifiait le mystère féminin dans sa plénitude.

L'Esquimaude voyait les autres patientes recevoir des courriers fréquents. Pour elle, pas la moindre carte. Ses larmes n'avaient aucun pouvoir sur l'amélioration du service postal, qui, dans le Nouveau-Québec, à cette

époque-là, était assez irrégulier. D'ailleurs, un service postal plus rapide eût-il vraiment changé quelque chose pour Apoutiatic ? N'importe où dans le monde, et malgré de quotidiennes livraisons, ne trouve-t-on point des gens ne recevant jamais de courrier ?

Petite Neige, apercevant un jour Rosemonde revêtir son manteau de castor, s'approcha d'elle et indiqua du doigt le lac Saint-Jean. — Non, dit son amie, en souriant avec un signe de tête négatif. Elle savait que, pour l'Esquimaude venue de Fort-Chimo en avion, le mot lac élargissait de sens. Il signifiait la route pour quitter l'hôpital.

Rassurée, Petite Neige alla se coucher. Mais les heures passaient et l'absence de Rosemonde se prolongeait. Voilà qu'on servait déjà le repas du soir. Alors, devant la chambre vide, l'Esquimaude pleura longuement et fit des signes de détresse envers le lac. Soudain Rosemonde arriva comme on apportait son cabaret. La petite bonne, sympathique, lui apprit au sujet de Petite Neige qui s'approchait : — Elle a pleuré beaucoup. Elle vous pensait partie pour toujours. — J'étais sortie pour me faire donner une "permanente", expliqua Rosemonde.

En remarquant la chevelure fraîchement coupée, Apoutiatic avait aussi compris.

Alors sa confiance grandit, n'ayant pas été trompée. Ainsi Petite Neige soumettait à l'approbation de Rosemonde tous les remèdes qu'on lui prescrivait : pilules, toniques, sirops. Au regard interrogateur et parfois même inquiet, Rosemonde, émue autant qu'amusée, répondait par un examen sommaire ponctué d'un oui et d'un signe de tête affirmatif. Alors seulement, la petite Esquimaude, rassurée, absorbait son médicament. Le médecin traitant et les infirmières s'aperçurent un bon jour qu'ils passaient au second plan. Mais, doués d'une belle largeur d'esprit, ils trouvèrent plutôt charmante cette confiance.

Apoutiatic, très propre, lavait ses longs cheveux tous les jours. On pensa que ses ablutions quotidiennes aug-

mentaient son opiniâtre sinusite. Le médecin, ignorant l'esquimau, ouvrit d'une main les robinets, et, de l'autre, toucha la chevelure soyeuse. Il prononça d'un ton sans réplique :

— Ne plus les laver !

Petite Neige comprit et sourit. Après le départ du médecin, elle se rendit néanmoins soumettre, en utilisant les mêmes gestes, la situation à Rosemonde. Et, dès lors, elle obéit.

Tout en restant mince, Apoutiopic avait bon appétit. Les menus de l'Hôtel-Dieu lui plaisaient. Elle dégustait, en surplus, les friandises que lui donnaient des malades et des visiteurs. Comme ses compatriotes esquimaux, elle était une grande consommatrice de thé.

Après les repas elle mâchait à pleines dents. Par contre, en fumant, et elle fumait beaucoup, elle tenait la cigarette d'une manière tellement gracieuse, au bout d'un fume-cigarette vert, qu'on pouvait prendre Apoutiopic pour une dame du meilleur monde.

Souvent elle sortait de sa commode ses boîtes de souvenirs et les étalait sur son lit : cartes postales, bouts de rubans, colliers, bracelets, boucles d'oreilles. Il y avait un tube de rouge à lèvres qu'elle gardait peut-être comme une curiosité. Car, elle souriait souvent, mais la seule fois qu'on la vit rire, ce fut au sujet de ce rouge à lèvres qu'on essayait vainement de lui faire utiliser. Cela n'était pas admissible dans son milieu.

Elle enroulait autour de sa taille une magnifique ceinture fléchée aux couleurs vives. Elle expliqua l'avoir tissée elle-même. D'ailleurs elle en avait une semblable en préparation. Elle y travaillait assez régulièrement. Rosemonde projetait d'acheter le matériel nécessaire pour lui en commander une comme valeur artisanale et comme souvenir.

Dans la chambre de l'Esquimaude se trouvait aussi une Indienne du lac Mistassini. Un dimanche après-midi,

elle reçut la visite d'un groupe de Montagnaises de la Pointe-Bleue. Petite Neige, seule une fois de plus, les observait avec un sourire résigné. Puis, étendant de nouveau, un mouchoir de papier sur son visage, elle pleura en silence. Les Indiennes la regardaient avec une compassion infinie. Elles déploraient de ne pouvoir la consoler. Des langues différentes les empêchaient de communiquer.

Alors elles trouvèrent le sujet de conversation qui peut rallier toutes les mamans du monde, quels que soient leurs idiomes. Elles indiquèrent, de leurs deux mains brunes, la longueur d'un enfant au berceau et elles prononcèrent en français: "Bébé !" Petite Neige sourit et répéta comme un écho joyeux: "Bébé !" Elle se leva, et, suivie des Montagnaises, se rendit à la pouponnière leur faire admirer son fils.

Elle portait souvent une robe rouge tomate. Mais, ce jour-là, elle avait gardé sa robe de nuit. En marchant, elle tenait donc pudiquement d'une main les deux pans de cette blanche robe de nuit d'hôpital ouverte dans le dos du haut jusqu'en bas, pour que les regards inquisiteurs qui remarquaient son visage d'étrangère n'envahissent point aussi d'autres parties non négligeables de son anatomie. Elle revint de la pouponnière en surveillant toujours son indiscret vêtement, s'arrêta au pied du lit de la Missassine, et, avec ses mains, décrivait son enfant. Sans plus penser que ce geste libérait la robe de nuit malgré la porte grande ouverte et les nombreux visiteurs qui passaient dans le corridor. L'amour maternel avait envahi toute la chambrée !

Rosemonde, voyant Apoutiapie intéressée à la regarder écrire, lui donna crayons et papier. L'Esquimaude n'écrivit point mais dessina chaque jour sous l'oeil approbateur de son amie: maison avec cheminée d'où s'échappait une fumée dense et longue; bois de chauffage, marmites chauffant sur un feu; crochets auxquels étaient suspendus d'autres marmites; pain, tasses, théière; bagues et colliers, as de trèfle, jeu de parchésie;

chapeau, main, pied, raquettes. Fleurs plantées au sol et fleurs en pot, les unes, toutes petites, les autres, à la corolle plus large comme celle des pavots. Chiens attelés à la file indienne et traînant une charge de poissons.

Aucun visage humain dans ces dessins. Beaucoup de natures mortes. Aussi, du mouvement, de la vie: les chiens de Petite Neige couraient vraiment !...

D'une voix douce, Apoutiapic chantait chaque jour sur un air berceur. Très peu de mots, plutôt des monosyllabes à la manière esquimaude. Chansons apprises de sa mère en se promenant avec elle en kayak sur le fleuve Cokdjouak ou sur la baie d'Ungava.

Bien que Petite Neige eût vraiment du charme et fût la seule femme de leur groupe, aucun Esquimau hospitalisé ne s'était lié avec elle. Les uns ne la connaissaient pas, les autres se montraient indifférents. Pitsiolarc, celui qui avait refusé de continuer à l'accompagner dans la cour de l'hôpital, persistait à l'ignorer.

Il préférait parler en français avec Rosemonde et lui apprendre un peu de son vocabulaire maternel. Il avait la voix charmeuse. Quand il prononçait les mots amour: *ikemeya*; coeur: *oman*; baiser: *konnou*, l'Esquimau coulait vers Rosemonde un sourire et des regards tout imprégnés de volupté. Mais sans nulle effronterie.

Un jeune Indien de Pointe-Bleue, hospitalisé lui aussi, venait souvent causer avec la Mistassine. Il était beau avec son teint brun; ses abondants cheveux noirs et lustrés, sa tête ronde, vue de profil. Dans ses yeux, d'une finesse rare, le sourire s'étalait comme le soleil sur un miroir.

L'Indien se berçait dans un fauteuil près du lit de l'Esquimaude qu'il observait d'un air amusé. C'était visible qu'elle lui plaisait. Mais la différence de langues les empêchait de se parler. Quant à Petite Neige, elle ne semblait s'occuper ni de l'Esquimau ni de l'Indien.

Plus loin, sur le même étage, une patiente aimait, presque de toute éternité, un homme qui ne voulait pas

d'elle. Un infirmier du service voisin tentait vainement de se lier avec une compagne de travail.

Un soir Rosemonde songeait à tous ces mélanges de sentiments lorsqu'un des médecins entra causer un moment. Comme s'il pensait la même chose qu'elle, il dit soudain :

— Nos sympathies sont compliquées. L'une regarde à droite celle qui se penche en avant ; l'autre fixe à gauche celle qui se retourne en arrière.

— Oui, de sorte qu'on trouve rarement la paire, approuva Rosemonde. Comme des tasses désassorties de leurs soucoupes.

— C'est mêlé comme des pelotons de laine qu'un chat espiègle aurait déroulés à plaisir.

— Ça me rappelle une réflexion de Maurice Goudekot dans son livre : "Près de Colette" : "Nous marchons à travers un cimetière de bonheurs manqués faute d'un mot, d'un geste, d'une bulle, et que d'êtres, à l'un l'autre promis, se sont en vain croisés dans le brouillard !"

Le médecin fit, de la tête, un signe d'affirmation. Il regarda tour à tour Rosemonde assise en face de lui, Apoutiapi debout dans le corridor à côté de l'Indien silencieux et l'infirmier qui passait près d'eux.

— Il faut multiplier les contacts humains, poursuivit le médecin. Et nous manquons de simplicité !

— Il faut retrouver l'esprit d'enfance, murmura Rosemonde pendant que le médecin l'approuvait du regard.

Certaines autorités décidèrent que le groupe d'Esquimaux partirait pour un hôpital québécois. Cela circula parmi eux comme une mauvaise nouvelle. Car ils sont facilement déçus.

Pitsiolarc vint trouver Rosemonde avec un air bouleversé. Il lui expliqua :

— Ici, on me parle en français et je suis avec des catholiques. Là-bas, nous serons dans un milieu de langue anglaise et de protestants.

Tel n'était pas le cas, heureusement. Il avait été mal renseigné par on ne sait qui. Il ajouta d'un ton quelque peu moqueur en regardant Apoutiopic :

— Pour elle, un hôpital ou l'autre ! Ce n'est pas un problème ! Ni de langue, ni de religion !"

Le lendemain soir, l'infirmière choisie pour accompagner le groupe d'Esquimaux pendant le voyage se rendit avertir Petite Neige et la préparer. Dès que cette infirmière fut sortie, Apoutiopic enleva son *arnauti*, ses bottes de peau de phoque, enfin tout son costume, vida sa petite valise et replaça tout dans ses tiroirs de commode et dans sa garde-robe. Des patientes lui disaient : — Ne fais pas cela. Reste habillée. Tu t'en vas ce soir."

Petite Neige leur souriait d'un air frondeur. Elle ne voulait plus ou ne croyait plus partir. Était-ce une protestation muette contre sa mutation dans un autre hôpital ? Ou bien son désir de retour à Fort-Chimo avait-il diminué ? L'infirmière trouva Petite Neige bien installée dans un fauteuil et s'y berçant doucement au milieu de la chambre.

— Je vais aller chercher son enfant, dit-elle. En le voyant prêt à partir, elle se décidera bien elle aussi.

L'infirmière habilla de nouveau Apoutiopic, refit patiemment la petite valise, partit vers la pouponnière et revint avec le bébé tout emmaillotté pour le départ. Alors la petite Esquimaude éprouva de l'angoisse puis sanglota et fit comprendre sa crainte qu'on lui ait donné par erreur un petit Canadien. Elle manifesta sa volonté formelle de ne point partir sans emmener son enfant véritable. L'infirmière consulta sa montre et soupira :

— On va manquer le train !

Tous les lits nécessaires étaient retenus pour ce soir-là. Elle se hâta de téléphoner à la gare du Canadien National. Un agent compréhensif lui promit que le train l'attendrait avec son groupe d'Esquimaux. Elle revint dans la chambre où Rosemonde essayait vainement de consoler Apoutiopic étendue à plat ventre sur le lit et pleurant toujours,

L'infirmière devêtit le bébé pour que Petite Neige pût vérifier. Elle lui fit voir non seulement le visage mais aussi la tache mongole, de couleur violacée, que portent à leur naissance tous les Esquimaux parce que leur race est d'origine asiatique. D'ailleurs, c'était indiscutable pour tout autre que cette jeune maman super-émotive et affaiblie par la maladie. L'enfant possédait le plus pur type esquimau. Apoutiatic, rassurée, sourit avec un merci plein les yeux à l'infirmière qui plaçait le petit dans la poche dorsale de *l'arnauti* de sa maman.

Rosemonde accompagna le groupe jusqu'à la porte de sortie. Debout près du seuil, Apoutiatic regarda une dernière fois son amie québécoise qui l'entoura de ses bras et l'embrassa comme une petite soeur qui s'en va.

Leur séjour au même hôpital s'était écoulé dans une ambiance de respect, de compréhension, d'amitié. Un peu plus tard l'infirmière en chef du service passa voir Rosemonde, évoqua certains souvenirs et conclut avec un bel accent de sincérité :

— Mais, elles vous ont tellement aimée, l'Indienne et la petite Esquimaude !

Pendant la nuit, la pensée de Rosemonde suivit longtemps, à travers les Laurentides, ce train qui emportait Apoutiatic et son fils, Poudjoutardjouc, vers leur destin. Serait-ce, pour cette jeune maman, une mort lente ou bien un regain de santé ?

Rosemonde songeait aussi à ce brave peuple esquimau dont l'avenir dépend si largement des Canadiens français du Québec.

Consolée, Apoutiatic se pensait en route pour Fort-Chimo. Mais quand elle aperçut la file de wagons et réalisa l'absence d'avion, elle se trouva frustrée de partir encore vers l'inconnu. Elle se remit à pleurer et réclama une explication. Un Esquimau, pris de pitié, vint la renseigner dans sa langue maternelle. Il ajouta sur un ton protecteur :

— Le départ aurait pu être plus triste. Puisque déjà d'autres malades du Nouveau-Québec ont été conduits dans un hôpital beaucoup plus éloigné. En Ontario, l'hôpital d'Hamilton. Là, le climat humide, loin de les guérir, les empira. Tandis que, poursuivait toujours l'Esquimau sur le même ton calme, Québec où nous allons est plus proche du Grand Nord. Et il jouit d'un climat plus sain."

Apoutiopic resta longtemps éveillée pendant que, près de son cœur, le bébé dormait profondément. Elle souleva le store et regarda fuir le paysage nocturne. En se rappelant les paroles de son compatriote, elle s'indignait :

— Ce Québec moins éloigné que Hamilton, c'est tout de même à mille milles de Fort-Chimo ! Et Roberval était pourtant plus proche !"

Des souvenirs liaient Apoutiopic au Nouveau-Québec, tels ces poils absorbants qui retiennent la mousse arctique au sol natal.

Avec sa logique saine, Apoutiopic se demandait tristement : — "Pourquoi donc n'y a-t-il point dans mon pays un hôpital qui me recevrait et des médecins qui me guériraient ?"

Enfin le sommeil vint, mais un sommeil inquiet. Alors elle vit en rêve deux anciens compagnons de jeux de son enfance, deux braves chiens esquimaux. Seuls dans la nuit, sur le rivage glacé du fleuve Coadjouak. L'un gisait mort, blessé, affamé, épuisé. L'autre chien respirait encore et cherchait du regard un secours efficace et une présence amicale.

Clotilde RAINVILLE

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'INDE MUSICALE

par Léo Roy

Rares sont les musiciens occidentaux qui savent tout ce que l'on doit à l'Orient, parce que cela ne les intéresse pas. Forcément pressés et conséquemment superficiels, nos ultramodernes se contentent de lire distraitemment quelques notes abrégées publiées dans les dictionnaires à la mode. L'orgueil occidental aveugle ses esclaves et ses victimes qui, se prétendant universels, n'ont que des visées internationales basées sur la seule exploitation commerciale.

Par exemple, pour eux, l'Inde c'est "si loin et si peu pratique..." On s'entête à se borner par ce qu'on appelle nos deux modes, dont tous les autres ne sont que des transpositions, c'est-à-dire des répétitions dans tous les autres tons. On se prive ainsi de la richesse harmonique des modes légitimes — étant authentiques — dont l'Orient bénéficie et l'on se contente béatement de l'indigence occidentale.

Certains musiciens, plus évolués que d'autres, traitent vaguement des Grecs d'*après* la décadence, la période d'*avant*, celle d'avant Socrate, leur paraissant "trop hypothétique". Que la Grèce antique ait servi de trait d'union entre l'Orient et l'Occident, important en Europe la science de l'Asie, berceau de l'humanité, cela ne les

édifie et ne les instruit guère, "les Orientaux n'étant que des rêveurs alors que les Occidentaux sont des réalistes, voire des utilitaires".

Ainsi, en plein XX^e siècle scientifique, technocrate et vulgarisateur, de prétentieux ignorants nient la supériorité des modes antiques et proclament "le triomphe des tons modernes". Disant qu'ils ne doivent rien aux anciens, ces nouveaux se vantent sottement et pratiquent le *bluff*, qui ne prouve rien.

D'autres, posant aux défenseurs des modes, confondent modes et tons, et cela est loin de corriger quoi que ce soit, et pour cause. Mais bien peu, encore une fois, ont une certaine connaissance de la production artistique orientale. Quelques-uns ont vaguement entendu parler du poète de l'Inde, Tagore; mais presque tous ignorent comment et combien il est grand. Conformément à une coutume indienne bien établie, qui voulait que les poètes et les sages, appelés les *Rishis*, fussent les premiers maîtres dispensateurs de l'enseignement, Rabindranath Thakur, dit Tagore, eut la vision intérieure, et comprit la projection de l'Infini et de l'Eternel. Dès le premier siècle avant Jésus-Christ, le poète Kalidasa avait imaginé l'endroit idéal de la formation de la jeunesse comme étant un ermitage dans la forêt, appelé *ashram*. Pour Tagore, il réunit ses premiers élèves sous de grands arbres *sal* et il commença l'école "comme si j'avais commencé un poème". Il fit revivre l'idée de l'*ashram*, première "université" indienne, mais il l'adapta aux conditions de vie moderne.

Cette décision parut à plusieurs comme un véritable "coup de tête" puisque, en 1901, il abandonna la politique au moment où ses chants étaient sur toutes les lèvres. Car, même si bien peu de gens le savent, Tagore fut aussi un compositeur qui disait que l'art était "le langage de la personnalité" et la réponse totale de l'homme à la Réalité.

Après avoir débuté par une école pour enfants, le maître-poète-compositeur mérita le prix Nobel en 1913, ce qui lui permit de faire le tour de l'Europe. Cela lui donna l'idée de transformer son école en "université du monde", ce qui se produisit en 1921 sous le vocable de Visva Bharati. Finalement, plusieurs départements nouveaux se sont successivement ajoutés, produisant Santiniketan, lieu de paix dans un monde de tensions. L'idée du poète s'était transformée en institution.

"L'école du poète a ses propres principes de base et son image de l'homme. Elle défend l'idéal de "l'Homme Total", c'est-à-dire une existence équilibrée dans le courant évolutif de la civilisation d'un monde unifié; elle rejette ce qu'on pourrait appeler le mécanomorphisme, c'est-à-dire le règne de la quantité et de la technocratie, mais sans pour autant sacrifier la science. En somme sa tâche réelle est celle de partout ailleurs: refaire l'homme moderne. Ce n'est pas là chose facile, même dans les meilleures conditions de temps et de lieu. Mais pourtant c'est bien là la seule chose qu'il convienne de faire."

Pour ceux qui aimeraient s'instruire là-dessus, recommandons l'étude approfondie de l'Anthologie de cent chants de Tagore, publiés depuis 1961 par la "Sangeet Natak Akademi" de New Delhi sous la direction de Rabindra Bhavan. On y trouvera la transcription, en notation occidentale, de chants originaux du Bengale, composés par l'illustre Tagore, et dont l'intelligente rédaction est due à la doctoresse Mlle Trina Roy. On y verra, en plus, les transcriptions textuelles de trente-trois chants en anglais, réalisées par Shri Kshitis Roy, et de dix-sept par Behari Sen.

A titre de Canadiens français, comme pour les Roy devenus Scandinaves (Normands), Ecossais et Gaulois-Français, cela est particulièrement attrayant et instructif, et pour cause raciale originelle. Il est également intéressant de savoir l'existence d'un compositeur tel que Dilip Kumar Roy (1897-) et du musicologue Rabindra Lol Roy (1904-), ce qui confirme que les Roy sont originaires de l'Inde.

L'an dernier, l'académie Sangeet Natak a commencé la publication semestrielle de très intéressants volumes contenant des articles instructifs de Badahur, Ashton, Szaboloni, Winckel, Rastogi, ainsi que de Van Khe, Deva et Lobo, entre autres. Tous ceux qui s'intéressent à ces publications s'accordent pour faire l'éloge sans réserves de la courtoisie caractéristique du secrétaire de l'académie, le sympathique Suresh Awasthi.

L'acquisition de ces connaissances nouvelles élargit la culture psychique, poétique et artistique, celle qui démontre clairement la haute évolution personnelle, à la fois nationale et universelle, du grand Tagore. S'agit-il d'immortalité, de sanctification, de charité et de bonté, d'amour, de vénération, de miséricorde, de bonheur divin, d'espérance, de foi, de courage, d'amitié, de cordialité, de génie, de pureté, de sagesse, de patriotisme, de libération et de paix, on y trouve toujours le même idéal, cette unité diversement symbolisée par ce grand poète-musicien, l'immortel Tagore.

Et c'est ainsi que l'on apprend graduellement à mieux connaître et apprécier l'Inde musicale.



NOTE.— En 1923, l'auteur du présent article ayant déjà étudié les modes musicaux de l'Inde et leurs échelles particulières, il harmonisa six *râgas*, dont quatre furent dédiés à Dilip Kumar Roy et deux à Rabindra Lol Roy. Expédiés à l'étranger, ces travaux y ont été appréciés.

VIE DES CERCLES D'ÉTUDES

La section nationale

La section nationale a été créée en 1962 et a pour but de rassembler les cercles d'études de la région de Montréal. Elle a pour objectif de faciliter l'échange d'informations et de favoriser le développement de la recherche scientifique et technique. Elle a pour président M. J. Gauthier et pour secrétaire M. J. Gauthier.

La section nationale a été créée en 1962 et a pour but de rassembler les cercles d'études de la région de Montréal. Elle a pour objectif de faciliter l'échange d'informations et de favoriser le développement de la recherche scientifique et technique. Elle a pour président M. J. Gauthier et pour secrétaire M. J. Gauthier.

CET POUVOIR MONT SOLICITEUR ET CONCOURS DE
TOUTS POURS MONTREZ CE QU'ILS VOUS RENDENT AP
PREMIER OU TROISIÈME SUR LES DIVERS CONCOURS MONT
QUE LA SECTION ATTENDRE SON CRÉDITE ET LEUR SOIT
VRAIMENT UTILE

Section des cercles d'études
C.P. 189, Station H
Montréal

La section nationale a été créée en 1962 et a pour but de rassembler les cercles d'études de la région de Montréal. Elle a pour objectif de faciliter l'échange d'informations et de favoriser le développement de la recherche scientifique et technique. Elle a pour président M. J. Gauthier et pour secrétaire M. J. Gauthier.

Sous la direction et avec le concours des directeurs de la Ligue d'Action nationale, la revue consacre ici quelques pages, dont la préparation sera confiée chaque mois à diverses personnes ou à des équipes de personnes. Leur objet est de fournir des thèmes suivis d'études aux sections de nos associations nationales, sociales et civiques, aux cercles d'études de collège, etc., sur des problèmes majeurs d'action. Les orientations générales de ces rubriques correspondront, en général, à celles de la revue. Mais une grande latitude d'expression sera laissée à ceux qui assumeront la tâche de préparer ces textes, de sorte qu'on ne devra pas s'étonner d'y trouver à l'occasion des opinions différentes de celles qu'ont pu exprimer le directeur ou d'autres collaborateurs réguliers de la revue. D'ailleurs l'objet de ces textes sera généralement d'être soumis à étude et discussion.

Nous le disons dans l'introduction de cette section en septembre 1965, ce genre est difficile et nous sommes conscients de tenter une expérience que nous raffinerons au fur et à mesure de son déroulement.

C'EST POURQUOI NOUS SOLLICITONS LE CONCOURS DE TOUS POUR NOUS INDIQUER CE QU'ILS VOUDRAIENT APPRENDRE OU TROUVER, SUR LES SUJETS CONCERNES, POUR QUE LA SECTION ATTEIGNE SON OBJECTIF ET LEUR SOIT VRAIMENT UTILE.

Adresse: L'ACTION NATIONALE,
Section des cercles d'études,
C. P. 189, Station N,
Montréal.

Le coopératisme

Le secteur coopératif de distribution

Reprenons toujours le fil conducteur de nos propos, en rappelant que nous continuons, après avoir vu ce qu'est la coopération (décembre 1966), ce qu'est la coopérative (janvier 1967), les types de coopératives (mai 1967), l'ampleur de l'action coopérative par l'étendue de ses secteurs (septembre 1967), à examiner la structure et le mode de création des différents secteurs, ayant couvert jusqu'ici le secteur de la consommation (octobre 1967).

Passons ce mois-ci à l'examen d'un autre secteur: celui de la distribution.

L'unité de service de base

Dans la distribution, comme dans la consommation et partout en coopération, l'action coopérative commence par la base, par la série des unités qui correspondent au service à rendre, en prenant comme règle d'en appeler à ceux-là mêmes qui réclament le service pour l'organiser. Pour la consommation, ce sont les consommateurs qu'on organise ou qui s'organisent; pour la distribution, ce seront les diverses catégories de personnes qui ont des biens à distribuer.

La diversité devient ici, cependant, beaucoup plus grande que dans le secteur de la consommation. De sorte qu'en pratique, la tendance n'est pas à une vaste coopérative de distribution groupant toutes les personnes concernées, comme pour les consommateurs. Les coopératives se multiplieront selon les domaines d'activité.

Quelles sont les personnes en cause ? Nécessairement des producteurs: des cultivateurs, des pêcheurs, des artisans-fabricants, etc., qui formeront autant de catégories de coopératives: *coopératives agricoles, coopératives de pêcheurs, coopératives artisanales, etc.* Mais aussi, d'une façon moins purement coopérative, quoique quand même similaire dans la chaîne des intermédiaires, des *mar-chands*, dont le type d'organisation coopérative relèvera plus du genre de coopératives de consommation (parce que c'est pour acheter en gros qu'ils s'associeront) tout en appartenant au secteur de la distribution. D'ailleurs, les coopératives d'agriculteurs, de pêcheurs et d'artisans offriront les mêmes caractéristiques en unissant à la *fonction de vente de leurs produits celle de l'achat de leurs matières premières et de leur outillage*. Enfin, même les grandes unités capitalistes finissent par verser dans la formule coopérative quand elles décident de s'associer pour exercer le contrôle et assurer la rationalisation de leurs politiques de vente: de sorte que les *cartels* relèvent de la formule coopérative: toutefois l'esprit de ces organisations est alors si différent que la désignation « coopératives » reste limitée aux types d'organisation dont la base est faite d'unités individuelles, personnelles.

Prenons le domaine agricole comme modèle pour le raisonnement. Les cultivateurs en sont la base comme étant les personnes qui ont besoin d'organiser la distribution de leurs produits, sans quoi ils doivent se confier à des négociants dont le marchandage ne tend pas à leur être favorable, même si la spéculation peut le rendre tel occasionnellement. L'unité de base de l'organisation sera donc la *coopérative locale* groupant dans ce territoire restreint les cultivateurs désireux de vendre leurs légumes, leur lait, leur beurre, leur fromage, leurs animaux d'élevage, leur foin, leurs céréales, etc.; et aussi d'acheter à meilleur compte par l'association, leurs engrais chimiques, leurs graines de semence, leur outillage de ferme, etc.

L'unité nucléaire du système

Ici, comme toujours, l'intérêt (car c'est un intérêt; et c'est la force du coopératisme que de représenter l'intérêt qui est plus particulièrement celui du bien commun, donc de mettre l'intérêt

directement au service de celui-ci), l'intérêt, donc, va pousser les organisateurs à vouloir encore mieux organiser, par plus d'association, ce qu'ils ont commencé à régler par l'association coopérative locale. Cela les conduit à intégrer toutes leurs coopératives locales dans une *coopérative fédérée*. (Et voilà donc qui correspond à une expérience bien connue chez nous.)

Grâce à cette intégration, la classe agricole tout entière disposera dorénavant d'une structure d'organisation et de négociation, qui lui permettra d'envisager les plus ambitieuses opérations. C'est toute la production agricole, tous les besoins de matières premières et d'outillage, de tout un pays qui peuvent permettre tout ce qu'on peut espérer de plus efficace en termes d'organisation et de rationalisation des marchés de vente et d'achat des produits concernés. Et naturellement, tous les bénéfices commerciaux qui auraient pu être gagnés dans ces opérations reviendront d'une façon ou d'une autre, directe ou indirecte, c'est-à-dire par une part plus grande du prix de vente ou une vente accrue à des prix plus bas, aux cultivateurs.

L'expansion par rayonnement

Le même intérêt toujours, et toujours sain comme conforme à la nature fondamentale des choses donc au bien commun, va inciter les cultivateurs ainsi organisés, et stimulés en cela par la pensée et l'activité d'une élite dirigeante à la tête de leurs coopératives, à vouloir tirer un meilleur parti des produits qu'ils vendent, à contrôler davantage la fabrication des produits qu'ils achètent. Au lieu de vendre son lait à l'état brut à des manufacturiers de beurre et de fromage, pourquoi sa coopérative ne transformerait-elle pas elle-même en beurre et en fromage la portion de la production laitière qui y est destinée ? Pourquoi n'aurait-elle pas ses abattoirs et ne vendrait-elle pas la viande au marché, et le cuir, et la laine filée, etc., plutôt que simplement ses animaux vivants ? La farine et les moulées plutôt que les céréales ? etc... Avec le pouvoir d'achat que représente la masse des cultivateurs, pourquoi ne pas penser à fabriquer avec la coopérative, les engrais chimiques, les instruments aratoires, etc ?

En fait, ici, le rayonnement sera souvent possible dès la formation de la coopérative locale, comme cela s'est produit au Québec pour les beurreries et les fromageries coopératives. Pour les grandes réalisations comme les abattoirs, les engrais chimiques, la farine, les instruments aratoires, etc., où les mises de capitaux sont importantes, il faut le marché plus vaste que seule commande la fédération.

AINSI, LA COOPERATIVE DE DISTRIBUTION VA-T-ELLE AUSSI, TOUT NATURELLEMENT, A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE, comme à son objectif réel. Cependant, la coopérative de distribution ne sera pas incitée, comme la coopérative de consommation, à s'étendre à tout le champ de la fonction industrielle. Presque naturellement, l'intérêt du cultivateur tombera comme de lui-même au delà de l'effort pour assurer la première transformation de son produit de base. En tant que cultivateur, l'instinct lui dicte qu'il n'a plus d'affaire à cela, plus d'affaire à vouloir aussi, au delà de la fabrication de ses machines agricoles, contrôler les aciéries, etc. Et au fur et à mesure qu'il remonterait, il entrerait d'ailleurs en conflit avec d'autres domaines qui auraient les mêmes ambitions sur les mêmes productions; c'est alors le secteur de la consommation qui disposera des meilleurs moyens et des meilleures ressources pour s'installer.

D'autre part, quoique théoriquement la coopérative de consommation soit apte à pouvoir tout englober comme en fonction de son intérêt, bien des facteurs l'inciteront à s'arrêter d'intégrer sur cette ligne où elle rencontrera la force des petits producteurs, accomplissant leur fonction propre de mettre sur le marché un produit ayant atteint son maximum de fini dans les limites de l'opération proprement agricole, etc. Ainsi se dessine, en même temps que se construisent les secteurs coopératifs, l'équilibre d'un monde coopératif.



Nos annonceurs participent à la vie de la revue...
Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès...
Ils les consultent d'abord...

RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

| | |
|----------------------|------------------------|
| Assurances générales | Lingerie |
| Assurance-vie | Machinerie |
| Automobile | Opticiens d'Ordonnance |
| Banques | Papeterie |
| Distilleries | Photographie |
| Editions | Placements |
| Hôtellerie | Quincaillerie |
| Imprimerie | Tondeuses |
| Librairies | |

NOS ANNONCEURS



© GINOLCO

1986, 30001, 17-1111111111, 1986

RÉPERTOIRE DES NOMS

| | |
|-------------------------------|--|
| Alliance | Houde, Geo.-E. |
| Angers, Adrien | La Familiale |
| Banque Canadienne Nationale | Langlois, Thomas |
| Banque Provinciale | Lanthier, Roger |
| Brassière Splendide, Inc. | La Saint-Maurice |
| Brochu, T. | La Sapinière |
| Cadieux & Groulx | La Sauvegarde |
| Canadienne Mercantile | La Solidarité |
| Canadienne Nationale | Lauzier, papetier |
| Convoyeurs & Machines Victory | L'Économie mutuelle |
| Chevrier, Normand | Lebeau, G. |
| Distilleries Melchers Ltée | Marchand, Sarto |
| Dubé, Oscar & Cie Inc. | Mathieu Dollard |
| Etco Photo Color Ltée | Pilon, librairie |
| Fides | Roy, Edouard |
| Générale de Commerce | Société d'Assurances des Caisses populaires |
| Groupe Commerce | |
| Groulx & Cadieux | Thérien Frères |

LES
COMPAGNIES
D'ASSURANCE

GÉNÉRALE DE COMMERCE
CANADIENNE MERCANTILE
CANADIENNE NATIONALE

COMPAGNIES ESSENTIELLEMENT CANADIENNES
AU SERVICE DES CANADIENS

| | 1956 | 1966 |
|----------------------|---------------|---------------|
| ACTIF | \$19,100,000. | \$50,000,000. |
| PRIMES SOUSCRITES | \$11,500,000. | \$30,000,000. |

GENRES D'ASSURANCES

ACCIDENT
AUTOMOBILE
BIENS IMMOBILIERS
BIENS MOBILIERS

BRIS DE GLACE
GARANTIE
INCENDIE
RESPONSABILITÉ

TRANSPORT
TERRESTRE
VOL
CHAUDIÈRE et
MACHINERIE

SUCCURSALES
BUREAUX DE
SERVICE

} CALGARY - EDMONTON - HALIFAX - MONT-
RÉAL - OTTAWA - QUÉBEC - TORONTO - VAN-
COUVER - WINNIPEG

GROUPE



Commerce

SIÈGE SOCIAL : ST-HYACINTHE, QUÉBEC

ASSURANCES GÉNÉRALES

Adrien Angers et Fils Inc.
Assurances générales

5847 est, rue Sherbrooke
Tél. : 255-7795

LA ST-MAURICE
Compagnie d'Assurances Générales
Siège social: angle rues St-Pierre
et St-Jean
Trois-Rivières

Consultez
ROGER LANTHIER
à
671-4828 **671-1953**

HOMMAGES DE

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

SIÈGE SOCIAL, LÉVIS, QUÉ.
SUCCURSALE, 1259 BERRI, MONTRÉAL

Consultez votre agent . . .

ASSURANCES-VIE

HOMMAGES
DE

La Sauvegarde

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE**

Siège social: Montréal



- ASSURANCE-VIE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- CAISSE DE RETRAITE

L'Économie Mutuelle d'Assurance
suit le rythme de plus en plus accéléré
de l'évolution du Québec.
Elle est consciente du rôle
qu'elle doit jouer dans l'économie
du Canada français, c'est pourquoi ses plans
sont réellement adaptés
aux besoins d'aujourd'hui.

L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal

845-3291

Montréal - Québec - Joliette - Saint-Jean - Sherbrooke - Ottawa

PRÉVOIR POUR DEMAIN...



... C'EST PENSER AUJOURD'HUI

La Solidarité
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

*qui sème chez soi,
récolte pour soi*



AUTOMOBILES

Rembourreur d'autos, Housses, Vitres,
Capotes d'autos

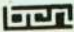
G. LEBEAU LTÉE

5940, rue Papineau, Mtl.
CR. 4-3503

BANQUES

*la BCN vous offre maintenant
l'AVE-BCN (l'assurance-vie-épargne,
sans frais pour vous).*

*Jusqu'à concurrence de \$2,500 le compte AVE,
qui vous rapporte déjà 3% d'intérêt,
double vos épargnes*

 Banque Canadienne Nationale

Épargne
avec
assurance-vie:

4%

Épargne
spéciale :

4 1/2%

Épargne
à terme :
jusqu'à

6%

Notre intérêt... c'est le vôtre!

La Banque Provinciale du Canada

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS

FIDES

TRENTE TEXTES DU CARDINAL LÉGER

qui ont marqué l'Église au Concile et au Québec
COLLECTION "FOI ET LIBERTÉ"

La pensée du Cardinal sur les grands problèmes contemporains: les responsabilités du laïcat, l'éducation, l'unité des chrétiens, la faim dans le monde, la liberté religieuse, le mariage, le célibat des prêtres, etc.

312 pages • \$3.00

LE DERNIER COURRIER DU CARDINAL

Extraits des 7,000 lettres reçues par l'archevêque de Montréal à la suite de l'annonce de son départ, présentés par l'abbé André Lamoureux.

192 pages • 24 illustrations • \$2.00

En vente dans toutes les librairies

FIDES

245 est, boul. Dorchester, Montréal

* 861-9621

Métro : Champ-de-Mars

HÔTELLERIE

HOTEL *La Sapinière*

VAL DAVID, P.Q.

Jean-Louis Dufresne,

dir. propriétaire

Tél.: Val-David : 322-2020

Montréal : 866-8262

IMPRIMERIE



388-5781

8125, rue Saint-Laurent

Montréal 11, Qué.

LIBRAIRIES

F. PILON INC.

Fournitures de bureau

LINGERIE

Brassière Splendide, Inc.

3580, rue Masson

727-8210

MACHINERIE**Convoyeurs et Machines
Victory Inc.**

Dollard Mathieu, président
Machinerie générale - Manufacturiers
de convoyeurs et monte-charges.
250, rue Rose de Lima, Montréal
● 933-1138

NOTAIRES

Yvon Groulx, L.P.H., LL.L.
Gilles Cadieux, LL.L.
GROULX & CADIEUX
NOTAIRES

4416, boul. Pie IX, Montréal
Tél. : 254-9435

OPTICIEN D'ORDONNANCES**NORMAND CHEVRIER**

10 - 12 A.M. — 2 - 6 P.M.
Le soir, lun. mer. et ven. 7 - 9 P.M.
537 Cherrier, Montréal

Prescriptions d'oculistes

Bureau 845-2673

Lentilles cornéennes Rés. : 334-5832

PAPETERIE

THOMAS LANGLOIS
Président

Papeterie Lauzier Limitée
9550 Boul. Ray Lawson
Ville d'Anjou, Montréal 5.

352-9940

PHOTOGRAPHIE

Roméo Côté, président

ETCO PHOTO COLOR Ltée

Développement
Impression et duplicata des films
en couleurs
Anschochrome - Ektachrome
Ferranicolor - Kodacolor

Pour qualité et satisfaction garan-
ties, insistez toujours pour notre ser-
vice auprès de votre marchand.

2345, rue Lapierre, LaSalle, P.Q.
Tél. : 366-2870

HOMMAGE D'UN AMI**QUINCAILLERIE****EDOUARD ROY & FILS LTÉE**

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Montréal 4
Tél. : LA. 4-7541

PLACEMENTS

Pour l'achat d'obligations consultez

Oscar Dubé & Cie Inc.

925, Chemin St-Louis,
Québec, 527-2518

Albert Boulet
527-8222

TONDEUSES

Téléphone : 695-5500

T. BROCHU

Spécialiste en équipement pour
terrains de golf.

Distributeur de la Tondeuse
"RANSOMES"

151, rue Cartier Pointe-Claire

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

En collaboration — Le chrétien et la terre des hommes — Les Editions Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 186 pages, 1967. **\$2.50**

Jean Hamelin — Un dos pour la pluie — Librairie Déom, 1247, rue St-Denis, Montréal, 211 pages, 1967.

Jacques Brossard — L'immigration — Les Presses de l'Université de Montréal, Case postale 6128, Montréal, 208 pages, 1967.

André Dagenais — Evolution conjugale — Agence du livre français, 8180, rue St-Hubert, Montréal 11, 136 pages, 1967.

Eloi de Grandmont et Louis-Martin Tard — Montréal — Guide — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 128 pages, 1967. **\$1.00**

ABONNEZ UN AMI

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

- Gérard Bergeron** — Du duplessisme au johnsonisme, 1956-1966 — Les Editions Parti Pris, Case postale 149, station N, Montréal, 470 pages, 1967.
- Claude Jasmin** — Les coeurs empaillés, (nouvelles) — Les Editions Parti Pris, case postale 149, station N, Montréal, 135 pages, 1967.
- Philippe-Aubert de Gaspé** — Les anciens Canadiens — Les Editions Fides, 235 est, rue Dorchester, Montréal, 360 pages, réimpression 1967.
- Dossiers de documentation sur la littérature canadienne-française — no 2 — Félix Leclerc — Les Editions Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 1967. **\$1.25**
- Collection **L'Eglise aux quatre vents** — Les Editions Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal :
- La Musique sacrée dans la liturgie — Instruction de la S. Congrégation des Rites, 23 pages, 1967. **\$0.25**
- S.S. Paul VI — Le développement des peuples — Encyclique "Populorum Progressio", 31 pages, 1967. **\$0.25**
- Les Mariages Mixtes — Instruction "Matrimonii sacramentum", 11 pages, 1967. **\$0.25**
- Les religieux — Normes d'application du décret "Perfectae caritatis", 24 pages, 1967. **\$0.25**
- Alfred Desrochers** — Elégies pour l'épouse en-allée — poèmes — Les Editions Parti Pris, case postale 149, station N, Montréal, 94 pages, 1967.
- Pierre Léger** — La supplique de ti cul La Motte — Les Editions Miniatures, Case postale 424, station Youville, Montréal 11, 91 pages, 1967.
- Yves Mongeau** — Les naissances — Poésie canadienne, no 17 — Librairie Déom, 1247, rue St-Denis, Montréal, 90 pages, 1967.
- Paul Vincent Kochak** — L'homme bien habillé — petit guide de l'élégance masculine — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 112 pages, 1967. **\$1.00**
- Léo-Paul Desrosiers** — Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve — Les Editions Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 1967, 322 pages. **\$5.00**

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION

PATRICK ALLEN — JEAN GENEST — ROSAIRE MORIN

Rédaction et administration: C.P. 189, Station N, Montréal
ou 235 est, rue Dorchester, ch. 504. Tél. de 2½ à 6½ :
866-8034

Abonnement: \$7.00 par année. Au coût réel: \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le **CANADIAN PERIODICAL INDEX**, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, l'**INDEX ANALYTIQUE** de la bibliothèque de l'Université Laval et du service des bibliothèques de la Fédération des Collèges Classiques, et dans la revue **CULTURE**.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

1er VICE-PRÉSIDENT: M. René Chalout

2e VICE-PRÉSIDENT: M. Dominique Beaudin

SECRÉTAIRE: M. Théophile Bertrand

TRÉSORIER: M. Rodolphe Laplante

DIRECTEURS: MM. C.-E. Couture, Richard Arès, S.J., Albert Rioux, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Mario Dumesnil, Luc Mercier, Jean Genest, Patrick Allen, Jean Mercier, Claude Trottier, Michel Brochu, Yvon Groulx, Rosaire Morin, Jean Marcel, Mme Julia Richer.

Où trouver L'Action Nationale ?

À MONTRÉAL: Fides, 245 est, rue Dorchester
Librairie Déom, 1247, rue St-Denis
Librairie Hachette, 554 est, rue Ste-Catherine

À QUÉBEC: Librairie Garneau, 47, rue Buade
Librairie de l'Action Sociale Catholique,
place Jean-Talon

À OTTAWA: Librairie Dussault, 366, rue Dalhousie

À TORONTO: Librairie L'Alouette, 651, rue Yonge

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Lt. Col. Sarto MARCHAND,
E.D., A.D.

président de

LA FONDATION
MELCHERS LTÉE

LES DISTILLERIES
MELCHERS LTÉE

président ex-officio du

CONSEIL D'EXPANSION
ÉCONOMIQUE INC.

"Nous sommes convaincus qu'au Québec le succès en affaire n'est pas conditionnel aux compromis et à l'anonymat: c'est vrai aujourd'hui et demain, ce sera encore plus évident."

Hommage de

LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE

Les seules distilleries canadiennes-françaises au pays.

Au service du Québec depuis 1898